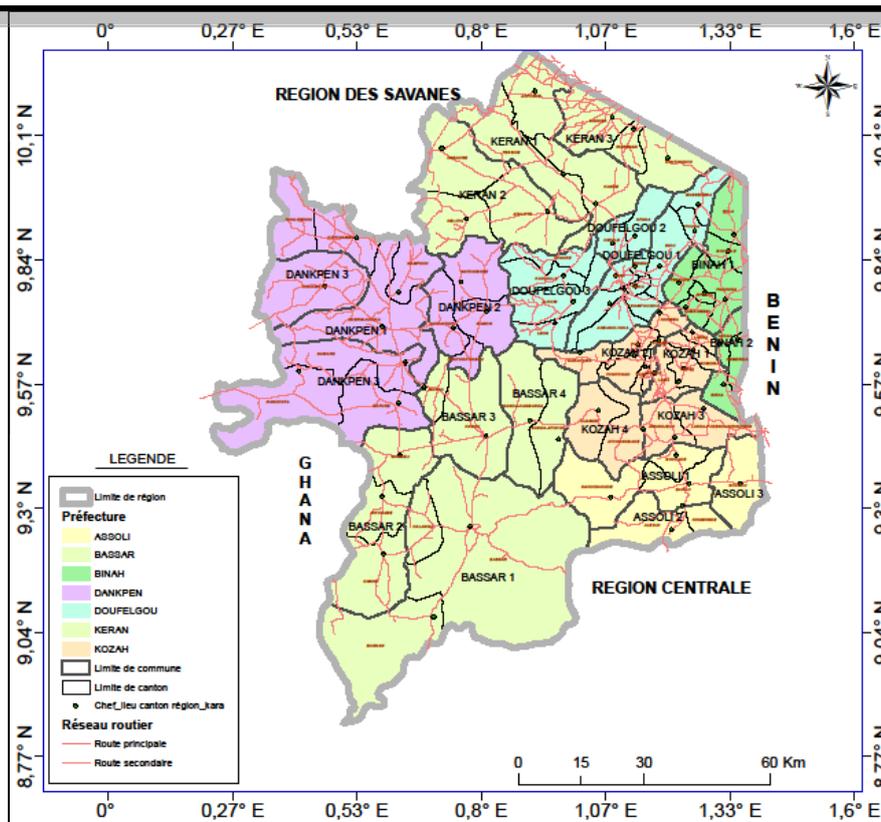




REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

PLAN REGIONAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUES : REGION DE LA KARA



PRC Elaboré en	Mars 2022
Contingences couvertes	Tempêtes/vents violents ; Feux de végétation/incendie ; Conflits intercommunautaires et Epidémies
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Février 2023



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE	6
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU CONTEXTE REGIONAL.....	7
1.1. CADRE NATUREL DE LA REGION.....	7
1.2. CADRE HUMAIN.....	10
1.3. ECONOMIE	15
1.4. CONTEXTE DE VULNERABILITE ET DE RISQUES DE CATASTROPHES.....	17
1.5. CAPACITES DE RESILIENCE.....	20
DEUXIEME PARTIE : HIERARCHISATION DES ALEAS ET SELECTION DES CONTINGENCES	24
2.1. ANALYSE DES CONTINGENCES.....	24
2.2. PRESENTATION DES SCENARII.....	26
2.3. DEFINITION DES INDICATEURS ET DES FACTEURS AGGRAVANTS.....	36
2.4. PLANS DE REPONSE AUX CRISES	43
2.5. BUDGET DU PLAN REGIONAL DE CONTINGENCE.....	50
2.6. COORDINATION ET GESTION DES URGENCES DANS LA REGION DE LA KARA	52
2.6.1. Mécanismes de coordination existants	52
2.6.2. Définition des mécanismes de coordination et de partage d’informations	55
2.6.3. Mécanisme de communication et de partage d’information.....	55
CONCLUSION GENERALE	58
TROISIEME PARTIE : ANNEXES	59
ANNEXE 1 : Détail des budgétisations sectorielles du PRC	59
ANNEXE 2 : Equipes d’évaluation rapide.....	79
ANNEXE 3 : Liste des contacts humanitaires de la région	80
ANNEXE 4 : Liste des participants à l’atelier d’élaboration du Plan Régional de Contingence de la Kara	84
ANNEXE 5 : La liste des acteurs non étatiques.....	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Densité de population par préfecture	11
Tableau 2 :: Structure administrative de la Région de la Kara	14
Tableau 3 : Répartition géo spatial des sinistrés enregistrés en 2021	18
Tableau 4 : Liste des radios dans la région de la Kara	23
Carte 1 : Structure administrative de la Région de la Kara	14
Figure 1 : Evolution de la population de la région de la Kara de 1970 à 2010	10
Figure 2 : La pyramide des âges de la population de la région de la Kara	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSAT	Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire du Togo
ASC	Agent de Santé Communautaire
BCPR	Bureau pour la Prévention des Crises et du Relèvement
CAP	Processus d'Appel Consolidé
CERF	Fonds Central d'Intervention d'Urgence
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CINU	Centre d'Information des Nations Unies
CHR	Centre Hospitalier Régional
CNPS	Comité National de Planification des Secours
CREN	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle
CRS	Catholic Relief Services
CRT	Croix-Rouge Togolaise
CRTS	Centre Régional de Transfusion Sanguine
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DR	Direction Régionale
DPS	Direction Préfectorale de la Santé
DRPDAT	Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
DRS	Direction Régionale de la Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAT	Forces Armées Togolaises
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
ICAT	Institut de Conseils et d'Appui Technique
MAEIRTE	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur
MAEDR	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural
MASPTA	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
MEHV	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MUHRF	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière
MEPSA	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat
MATDDT	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires
MSHPAUS	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins
OCDI	Organisation de la Charité pour un Développement Intégral

OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ODEF	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAF	Office National des Abattoirs et Frigorifiques
ORSEC	Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIA	Plan de Contingence Inter Agences des Nations Unies
PEM	Prise en Charge Médicale
PEP	Poste d'Eau Potable
PNC	Plan National de Contingence
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRC	Plan Régional de Contingence
QUIBB	Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SNU	Système des Nations Unies
TdE	Togolaise des Eaux
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

Ce tout premier document du Plan Régional de Contingence Multirisques de la Région de la Kara se présente comme une des plus importantes recommandations de l'atelier d'élaboration du Plan national de Contingence (PNC) de mars 2021 à Aného.

Si le Plan National de Contingence est destiné à être un outil de réponse couvrant toute l'étendue du Territoire togolais, le Plan Régional de Contingence (PRC) a, lui, pour vocation de prévoir les mécanismes de réaction face à une catastrophe ou à une situation d'urgence à laquelle la région peut être confrontée. Outil de planification d'une réponse coordonnée, le PRC met les acteurs et les organes prévus dans le Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (Plan ORSEC) dans une synergie d'actions pour réduire les retards, les duplications et d'autres obstacles dans l'organisation de la réponse. Pour aboutir au présent document, des travaux préliminaires de revue documentaire sur les données existantes sur la région ont été réalisées par les acteurs clés des plateformes de réduction des risques de catastrophes sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Les résultats de ces travaux ont servi de base de travail lors de l'atelier régional d'élaboration du PRC du 09 au 12 mars 2022 à l'Hôtel MEKA de Kara. Après avoir analysé le contexte régional sous les aspects du milieu naturel, de la démographie et des activités économiques, recensé les urgences précédemment connues par la région et donné un aperçu des capacités de résilience, les participants ont méthodiquement sélectionné les quatre contingences potentielles qu'ils ont hiérarchisées suivant les critères de probabilité d'occurrence et de sévérité.

Pour cette région, les quatre contingences retenues pour les douze (12) prochains mois sont : les Tempêtes/vents violents, les Feux de végétation/incendies, les Conflits intercommunautaires et les Epidémies/épizooties.

Les plans de réponse sectoriels ont été proposés sur la base des expériences antérieures liées à la gestion des situations d'urgence dans la région.

Le PRC étant un document dynamique, à l'issue des travaux de l'atelier, des modalités de mise à jour de l'outil ont été définies pour la période mars 2022 - février 2023.

Les participants à l'atelier d'élaboration ont recommandé qu'une fois le Plan Régional de Contingence finalisé, il soit envisagé l'organisation d'une simulation pour tester la réactivité des acteurs et corriger les insuffisances du Plan en vue d'une réponse efficace en cas de situation d'urgence.

L'atelier a également recommandé la mise sur pied de groupes thématiques qui auront à mener régulièrement des analyses sur les différents domaines techniques des interventions (Opération, Santé, Sécurité, Secours et assistance, WASH (Eau-Hygiène-Assainissement), Logistique, Communication, Système d'alerte précoce, Administration).

Le budget global du Plan de Contingence de la région de la Kara s'élève à **un milliard cinquante-six millions cinquante-cinq mille (1 056 055 000) francs CFA**. Le présent document est un cadre opérationnel de coordination des actions de prévention et de gestion des risques de catastrophes dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de tous les acteurs régionaux.

PREMIERE PARTIE: ANALYSE DU CONTEXTE REGIONAL

1.1. CADRE NATUREL DE LA REGION

Située dans la partie septentrionale du Togo, la région de la Kara, selon l'ellipsoïde mondial "WGS84" est localisée entre 9°25' et 10°10' de latitude Nord et entre 0°15' et 1°30' de longitude Est, et couvre une superficie de 11 490 Km² soit 20,50% du territoire national. Limitée au Sud par la région centrale et au Nord par celle des Savanes, la région de la Kara fait frontière à l'Ouest avec le Ghana et à l'Est avec le Bénin.

1.1.1. Relief et géomorphologie

La région présente un paysage pittoresque dont la morphologie est marquée par un relief alternant de vastes plaines, des vallées et plateaux dominés par de vieux massifs accidentés. On distingue : les plaines, les plateaux et les montagnes.

Deux plaines dominent l'espace de la région : la plaine de la Kara, qui est une pénéplaine drainée par la rivière Kara et ses affluents et la plaine de Guérin-Kouka.

Les montagnes culminent entre 500 et 600 m d'altitude. Elles sont constituées de gneiss basiques et ultra-basiques et sont entourées de piedmonts couverts pour la plupart de cuirasse ; on distingue : les monts Kabyè, les montagnes d'Asséré, les montagnes de Boufalé, la chaîne de Lama, les monts de Djamdè, les monts de Bassar.

Le caractère très accidenté du relief est à l'origine de différents types d'érosion n'épargnant ni les versants des montagnes, ni les plaines et les vallées des cours d'eau.

Les principaux plateaux sont : le plateau de Kéao, de Solla, de Niamtougou, de la Kéran et de Bassar.

Du point de vue géologique, la région est formée par une série de synclinaux et anticlinaux constitués par des formations sédimentaires ou épi-métamorphiques se combinant en éléments géomorphologiques.

Les dépôts alluvionnaires ont une extension limitée. Même dans les zones où ils paraissent importants (plaine de l'Oti), la couche au-dessus des cuirasses ne dépasse guère une dizaine de centimètres. On trouve partout dans la région des cuirasses qui n'affleurent le plus souvent qu'à partir de 400 m environ en empêchant toute croissance végétale en saison sèche.

1.1.2. Climat

La région de la Kara jouit d'un climat tropical humide de type soudano-guinéen marqué par deux saisons ; l'une sèche, courant de novembre à mars, et l'autre pluvieuse, couvrant le reste de l'année.

Pluviométrie et températures : la région enregistre en moyenne 1000 à 1500 mm par an, avec de faibles variantes locales. Les monts Alédjo et le plateau de Niamtougou sont plus pluvieux que les plaines environnantes.

Le coefficient de ruissèlement est très élevé, par contre l'infiltration étant très faible la quantité d'eau disponible pour la végétation est très insuffisante par suite de la saison sèche toujours très marquée et la concentration des pluies sur un nombre réduit de jours.

Les moyennes mensuelles de température dans la région de la Kara varient entre 25 °c et 31 °c.

Vents : Deux vents antagonistes soufflent dans la région ; il s'agit d'une part, de l'Harmattan, alizé continental du Nord-est froid et sec, marquant la saison sèche et qui favorise les incendies et les feux de végétation, et d'autre part, d'un alizé océanique chaud et humide, marquant la saison pluvieuse et qui engendre beaucoup de tempêtes et des vents violents en temps orageux.

1.1.3. Hydrographie

Les eaux de surface : le réseau hydrographique de la Kara appartient au bassin de la Volta. Les principaux cours d'eau sont :

- Kara avec ses affluents : Koumongou, Kéran, Binah, Kawa, Kpélou et Kpaya ;
- Mô et ses affluents : Katcha, Kama, Toumboun et Wassi.

L'Oti constitue la frontière avec le Ghana. Le fleuve coule dans une large vallée qu'il parcourt en nombreux méandres à cause de la très faible pente et de la structure géologique. Il reçoit sur sa rive gauche plusieurs affluents qui descendent des massifs montagneux du secteur oriental, véritable château d'eau en raison de sa pluviométrie élevée et de la nature imperméable de ses roches.

La Kéran et Koumongou sont aussi des rivières pérennes avec des débits moyens dépassant 20 m³/s et un débit spécifique élevé.

Le Mô a un débit moyen de même ordre de grandeur que les précédents mais son étiage comme celui de la Kara est très accusé avec un arrêt quasi-total d'écoulement une année sur deux. Les autres cours d'eau ont des débits plus faibles et sont complètement secs dès la fin de la saison des pluies.

Les eaux souterraines : les potentialités hydrauliques souterraines dépendent de la nature des sols et du substrat géologique. Du point de vue disponibilité en eau souterraine, la région ne dispose pas de données quantitatives, néanmoins on distingue deux types de nappes souterraines :

- les nappes localisées dans les roches d'altération peu profondes (environ 30 m), facilement atteintes par des puits. Elles ont un faible débit et tarissent en saison sèche.
- les nappes plus profondes (environ 70 m) situées dans les zones de fracture du socle, ne sont atteintes que par des forages profonds avec d'excellents débits.

La région de la Kara est une zone de socle et dispose ainsi d'excellents réservoirs d'eau souterraine. Environ 79,23 % de l'espace régional présente une bonne et excellente disponibilité en eau souterraine dont le taux de succès de forage varie entre 75 à 100%, soit une probabilité élevée de trouver de la ressource en eau souterraine. En outre, sur près de 7,69% de la région, on note un taux compris entre 50 et 74%, soit une probabilité moyenne.

1.1.4. Faune et végétation

Végétation : la végétation de la Région de la Kara est celle d'une savane de type soudano-guinéen plus ou moins arborée, marquée par quelques forêts galeries le long de certains cours d'eau. Elle est dégradée par les changements climatiques, l'utilisation intensive des terres, les feux de végétation et l'utilisation du charbon de bois comme source d'énergie dans les ménages.

Dans les plaines, surtout celles de l'extrême Nord-Est et de l'extrême sud-ouest de la région, ainsi que dans certaines montagnes existent encore les essences forestières telles que le karité (*Butyrospermum parkii*), le néré (*Parkia biglobosa*), le terminalia, le kapokier (*Bombax buonopozense*).

La strate herbacée est dominée par les graminées, en particulier, les chiendents (*Imperata cylindrica*), cymbopogon pronimus, *loudetia togoensis*, *andropogon pseudapucus* et divers pennisetum.

La région de la Kara disposait en 1993 de 198.143,40 ha de forêts classées et des îlots de forêts sacrées. Aujourd'hui, la plupart de ces forêts classées n'existent que de nom. Il ne reste que les forêts classées de Bassari-montagne, Kabou-montagne, Alédjo-Kadara, Dumbua, Siriabé et Sirka qui ne font que 4220 ha.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, 20 ha environ sont reboisés chaque année avec l'encadrement de la Direction Régionale de l'Environnement et des Ressources Forestières de la Kara, l'ICAT et certaines ONGs. L'ODEF, depuis quelques années reboise près de 25 ha par an.

Les forêts galeries parcourent toute la région. Aujourd'hui, on note une déforestation de la région due surtout à la culture itinérante sur brûlis et à l'exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales dans le but de satisfaire les besoins en combustibles ligneux d'une part, et en bois d'œuvre et de service d'autre part.

Faune : la région de la Kara dispose de trois aires protégées (la réserve de faune de Djamdè avec 8000 ha, le Parc de Sarakawa avec 1500 ha et une partie de la réserve Oti-Kéran avec 163640 ha environ) et des forêts classées et sacrées. Il faut noter que le Parc de Sarakawa est privé. La réserve de faune de Djamdè est présentement gérée par TOGO-Faune. Ces domaines présentent l'avantage de regrouper sur un petit territoire, une grande richesse et une diversité biologique, du fait de la protection dont ils bénéficient. La richesse faunique de la région de la Kara est plus qualitative que quantitative. On rencontre les espèces telles que les mammifères ; les reptiles ; les oiseaux.

La raréfaction des ressources voire la disparition de certaines espèces halieutiques est évidente (capitaine, crocodile, tortue, silure, crabe...). Ceci s'explique par le tarissement des cours d'eau, l'augmentation du nombre de pêcheurs, l'envasement des cours d'eau.

1.1.5. Sols

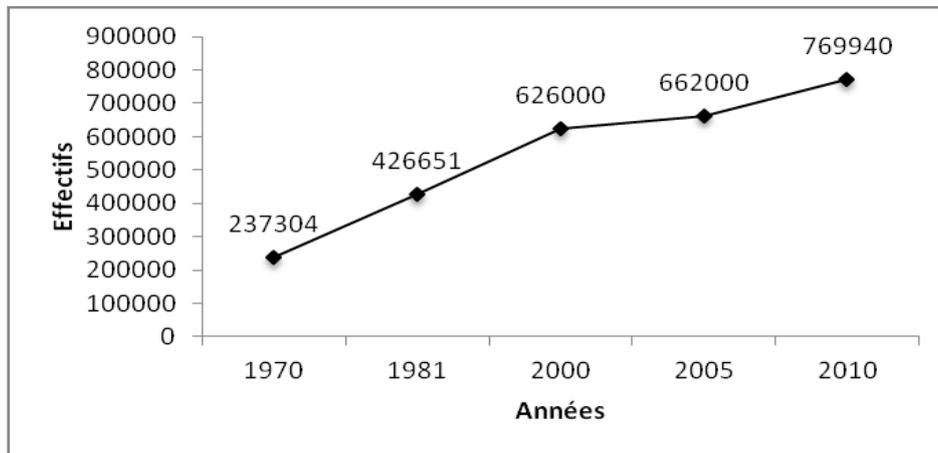
Ils sont marqués dans la zone par deux types de matériaux ; les matériaux d'altération, et les matériaux d'apport, tous mis en place par une pédogénèse caractéristique du Dahoméen, avec une ferrallitisation, une ferrugination, une brinification, une vertisolisation et une hydromorphie. Le résultat actuel du processus d'évolution des sols présente cinq (5) catégories de sols dans la région : les sols ferrugineux tropicaux (Kéran, Kozah, et Doufelgou) ; les sols ferrallitiques (plaine de Guerin-Kouka, Bassar-ouest chaînes de montagne de Tchaboua et Daoudè) ; les sols peu évolués et les lithosols (zones montagneuses) ; les vertisols et les sols à caractères vertiques (bas-fonds longeant les monts kabyès) ; les sols hydromorphes (zones marécageuses, bordures des rivières).

1.2. CADRE HUMAIN

1.2.1. Evolution récente de la population

D'après les données de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), la population de la région de la Kara a évolué de 237 304 habitants en 1970 à 426 651 habitants en 1981, soit un taux d'accroissement annuel d'un peu plus de 6%. Trente années plus tard, la population de la région a atteint 769 940 habitants, indiquant que son taux de croissance a considérablement ralenti du tiers pour se situer à 2% seulement l'an. La décélération des taux d'accroissement ne signifie nullement une diminution de l'effectif absolu de la population de la région de la Kara (figure 1).

Figure 1 : Evolution de la population de la région de la Kara de 1970 à 2010



Source : DRPDAT, RK

1.2.2. Répartition de la population selon le milieu de résidence

La cartographie des densités de population des différentes préfectures traduit l'opposition entre les foyers de forte concentration et de vastes espaces de dépression démographique. De façon générale, en 30 ans, la densité de population dans la région de la Kara a presque doublé, passant de 37 hbts/km² en 1981 à 66 hbts/km² en 2010. En considérant les indices de densité dans la région, la pression démographique semble se faire sentir dans certaines préfectures. Les préfectures de la Kozah et de la Binah apparaissent comme les deux plus grands foyers de peuplement de la région, avec respectivement 210 hbts/km² et 146 hbts/km².

Au total, plus de 48% de la population habitent sur seulement 24% du territoire. Le contraste est donc très saisissant avec des zones presque vides d'hommes qui se localisent principalement dans la partie ouest de la région, notamment en pays bassar et konkomba, où quelques 33% de la population habitent 54% du territoire.

Selon les données du tableau ci-dessous, la densité de population dans la région de la Kara en 2017 était de 78 hbts/km². L'examen des données par préfecture montre que la population de la région est inégalement répartie. D'une part, les préfectures de la Kozah et de la Binah ont les plus fortes densités (respectivement 245 hbts/km² dans la Kozah et 170 hbts/km² dans

la Binah), d'autre part la préfecture de Dankpen est faiblement peuplée (56 hbts/km²).

Tableau 1 : Densité de population par préfecture

N°	Préfectures	Superficie en (km ²)	Population en 2017	Densité en 2017
1	Kozah	1 075	263 300	245
2	Assoli	900	59 800	66
3	Bassar	1 410	138 400	98
4	Binah	480	81 500	170
5	Dankpen	2 690	149 600	56
6	Doufelgou	1 275	91 800	72
7	Kéran	1 660	108 100	65
Région de Kara		11 490	892 500	78

Sources : Projections démographiques INSEED

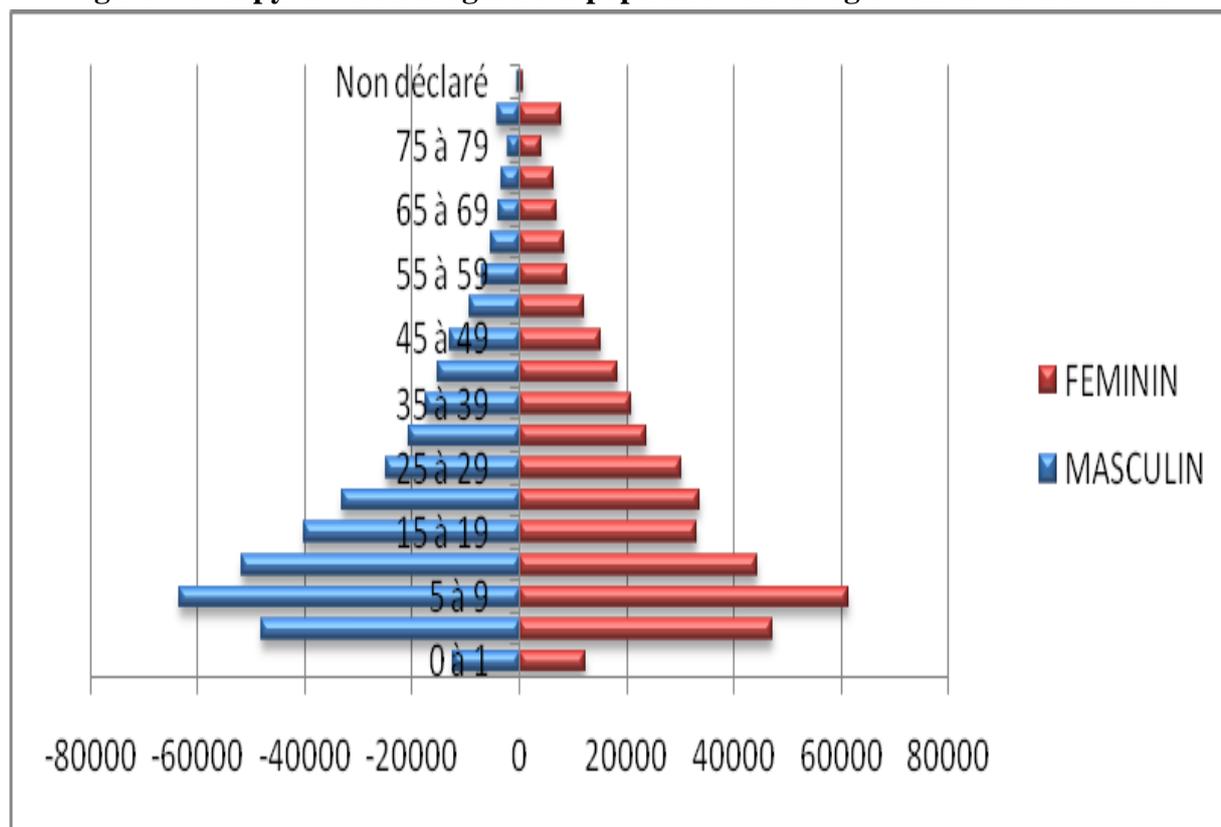
Alors que la forte pression démographique de la Kozah lui vient de son fort effectif de population, c'est la petitesse de sa superficie qui fait de la Binah une préfecture densément peuplée. Dans le même ordre d'idée, les faibles densités des préfectures de Bassar (33h/km²) et de Dankpen (49 h/km²) se justifient par l'importance de leur superficie.

La ville de Kara reste la plus importante de la région, suivie de celles de Bafilo et de Niamtougou. Les villes de Guérin- Kouka et de Pagouda sont les dernières en liste dans la région, avec des taux d'urbanisation très faibles de 7% environ. Les villes de Bassar et de Kantè occupent une position intermédiaire, avec des taux respectivement de 19% et 14% de la population urbaine.

1.2.3. Composition par sexe et par âge

La population régionale reste très jeune dans son ensemble. Plus de 60% de la population a moins de 25 ans. La proportion des femmes est relativement plus élevée (51% de femmes).

Figure 2 : La pyramide des âges de la population de la région de la Kara en 2010



Source : 4^{ème} RGPH, 2010

Cette pyramide des âges expansive est le reflet d'une population très jeune, à croissance rapide ; conséquence des taux de fécondité élevés et d'une baisse de la mortalité infantile, mais aussi d'une espérance de vie limitée. En effet, les moins de 15 ans représentent 44,3% de la population totale contre 5,0% pour la tranche des plus de 65 ans (DGSCN, 2012). Parallèlement à l'évolution de la structure par âge, l'indice de jeunesse, qui constitue le rapport entre l'effectif des individus de moins de 20 ans et celui des personnes de 60 ans et plus, confirme l'extrême jeunesse de la population de la région. Les données du recensement de 2010 montrent clairement que ce rapport est en faveur de la population la plus jeune, avec en moyenne 8 jeunes de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans.

1.2.4. Population active

La population théoriquement active (15 à 64 ans) de la région de la Kara représente 69,2% de la population totale selon le recensement de 2010. Le secteur agricole emploie plus de la moitié de la population active de la région de la Kara (55,5%).

1.2.5. Structures traditionnelles

Les structures traditionnelles sont constituées sur le plan politique par la chefferie traditionnelle (chef quartier, village, canton, Président des chefs préfectoraux) et sur le plan religieux par les prêtres traditionnels.

- Chefferie traditionnelle

Sur le plan politique le chef traditionnel est le représentant du pouvoir central dans son milieu. Il est l'autorité politique dans la communauté et dispose d'une souveraineté absolue.

Sur le plan social, le chef veille à la sécurité des personnes et des biens ; il œuvre pour une vie stable et heureuse de sa population. Le chef contribue à la lutte contre la criminalité, la misère et la faim dans son milieu ; il rend justice.

Sur le plan culturel, il est le garant des us et coutumes ; il lutte contre la dépravation des mœurs et défend les valeurs culturelles ancestrales transmises de générations en générations.

1.2.6. Fêtes traditionnelles

Plusieurs fêtes traditionnelles sont célébrées dans la région de la Kara. On peut citer :

- EVALA : C'est une fête d'initiation de lutte des jeunes garçons en pays kabyè. Elle se passe généralement au mois de juillet dans la préfecture de la kozah ;
- AKPEMA : C'est aussi une fête d'initiation de jeunes filles vierges en pays kabyè. Elle se passe généralement au mois de juillet dans la préfecture de la kozah ;
- D'PONTR : C'est une fête de moisson à Bassar ;
- SINKARING : C'est une fête de moisson de la Binah ;
- SINTOU DJANDJAGOU : C'est la fête des Lamba et des Nawdéba de Doufelgou.

1.2.7. Litiges

Les conflits inter communautaires sont souvent liés aux fonciers et à la transhumance. Ils sont fréquents avec une sévérité remarquable.

1.2.8. Mouvements migratoires

La ville de Kara a connu une croissance importante de ses effectifs de population qui sont passés de 28 902 habitants en 1981 à 94 878 habitants en 2010, soit un taux de croissance de plus de 4% l'an. Poussée par le double effet de l'exode rural et de la crise économique, la population, en majorité jeune de la région, s'est dirigée vers ce pôle de développement régional. En 2004, la création de l'Université de Kara, second établissement du genre dans le pays, a engendré un autre courant migratoire d'importance qui est venu accroître sa population. La région est donc bien concernée par un transfert assez massif des jeunes des six préfectures vers le principal centre urbain Kara. De plus, la population étrangère de la région de la Kara réside majoritairement en zone urbaine, principalement dans la ville de Kara. Les migrations participent ainsi à la redistribution spatiale de la population et de l'extension de l'habitat dans la région de la Kara.

1.2.9. Organisation administrative

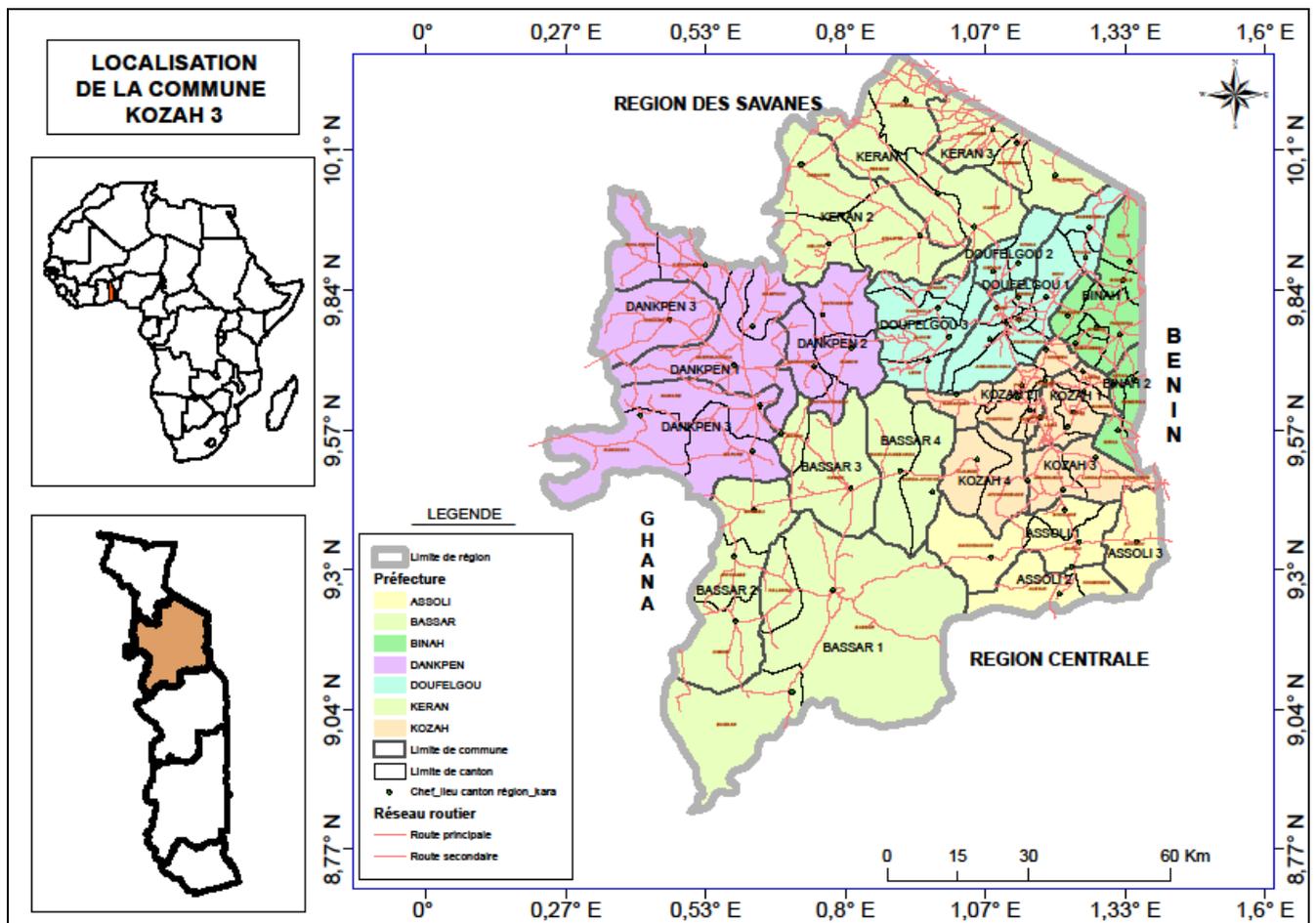
La région de la Kara compte 07 préfectures ; 22 communes ; 75 cantons ; répartis comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 2 :: Structure administrative de la Région de la Kara en 2021

Préfectures	Superficie en Km ²	Chef-lieu	Nbre de communes	Nbre de cantons
ASSOLI	900	Bafilo	3	6
BASSAR	3410	Bassar	4	10
BINAH	480	Pagouda	2	9
DANKPEN	2690	Guérin-Kouka	3	12
DOUFELGOU	1275	Niamtougou	3	15
KERAN	1660	Kandé	3	9
KOZAH	1075	Kara	4	15
REGION	11490	KARA	22	75

Source : Loi 2019 relative à la décentralisation

Carte 1 : Structure administrative de la Région de la Kara



Source : DRPDAT RK

1.3. ECONOMIE

Les principales activités économiques de la région sont : agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière et sédimentaire et commerce.

1.3.1. Activités économiques

Production agricole : l'agriculture, activité principale, est pratiquée dans toute la région de la Kara. Ce secteur occupe 70% de la population régionale. La production agricole de la Région est conditionnée par :

- la présence d'une seule saison de pluies qui va d'avril à octobre ;
- des précipitations non homogènes sur l'ensemble de la région et une mauvaise répartition.

L'agriculture de la région est diversifiée, et les pratiques culturales varient peu, car elles dépendent, d'une part, des habitudes et traditions sociales et alimentaires et d'autre part, de la nature des sols. Les spéculations dominantes de l'exploitation varient légèrement selon les préfectures. Elles concernent les cultures vivrières (maïs, sorgho, mil, riz, manioc, igname, patate douce, taro, haricot, voandzou et arachides), de rentes (coton, anacarde, karité et le soja), maraîchères (tomates, carottes, adémè, gboma, betterave, laitue, chou, piment, concombre, aubergine, etc).

Production animale : l'élevage constitue la seconde activité des populations de la Région de la Kara après l'activité agricole. Sa pratique est possible partout dans la région et occupe 70% de la population régionale. Le système d'élevage utilisé dans la Kara est celui traditionnel. L'élevage est plus extensif. La production animale comprend les espèces la volaille, les caprins, les ovins, les porcins, les bovins, et autres. Cependant l'élevage des bovins n'est pratiquement pas fait par les paysans eux-mêmes. C'est aux peuhls que les propriétaires confient les troupeaux de bovins. Le rendement répond donc aux techniques traditionnelles.

Production artisanale : elle concerne spécifiquement les minerais, les petites et moyennes industries (PMI) et l'artisanat.

La région de la Kara possède des matières premières (métallifères et non métallifères). Malgré les potentialités non négligeables, le secteur industriel qui ne concerne que la ville de Kara joue encore un rôle faible dans la réduction de la pauvreté dans la région.

Commerce : les activités commerciales sont pratiquées dans la région par des milliers de petits commerçants représentés en majorité par des femmes. Elles portent essentiellement sur la vente des produits agricoles ou manufacturés. Ils sont subdivisés en deux catégories : les marchés ruraux et les marchés urbains. La région importe des céréales d'autres régions notamment des régions des Plateaux et centrale. La commercialisation de ces produits s'effectue sur les marchés locaux.

1.3.2. Incidence de la pauvreté

Selon le profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo, en termes d'individus, l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural, où l'on dénombre 81,2 % de pauvres qu'en milieu urbain qui ne compte que 47,7 % de pauvres. En termes de contribution relative,

en prenant en compte le poids démographique, seulement 23,0 % de pauvres vivent dans les milieux urbains contre 77,0 % en milieu rural. En plus, la sévérité de la pauvreté est beaucoup plus marquée en milieu rural, où elle touche environ 17,7 % de la population contre 5,8 % en milieu urbain.

Au-delà de ces disparités au niveau du milieu de résidence, les différences significatives subsistent également sur le plan régional. L'incidence de la pauvreté est très élevée dans toutes les régions du Togo à l'exception de Lomé. L'incidence particulièrement faible à Lomé et sa périphérie (38,0 %) contraste avec celle des autres régions, et qui varie entre 62,9 % à 94,1 %, surtout avec celle de la région des Savanes qui est la région qui compte le plus de pauvres en termes de proportion.

1.3.3. Facteurs expliquant cette incidence de la pauvreté

Cet état de pauvreté est lié en partie aux facteurs suivants :

- l'irrégularité, l'insuffisance des précipitations ;
- le matériel agricole traditionnel (instruments aratoires) ;
- l'appauvrissement des sols ;
- l'insuffisance d'utilisation de la fumure ;
- les prix à la production non rémunérateurs ;
- la sévérité de l'enclavement de la plupart des zones de production.

1.3.4. Contraintes, atouts, potentialités et opportunités pour le développement

La région de la Kara dispose des potentialités qui lui permettent de développer son économie et de rehausser le niveau de vie de sa population. Les activités économiques sont cependant soumises à des contraintes de divers ordres constituant de véritables défis aux actions de développement.

Potentialités :

- ✓ fort potentiel agricole global lié à des facteurs naturels ;
- ✓ qualité des terres cultivables de la zone Ouest de la région ;
- ✓ non exposition de la région aux dégâts causés par les cataclysmes naturels ;
- ✓ existence de grandes surfaces cultivables (près de 20,30 % de la surface totale nationale) ;
- ✓ climat favorable à la pratique de différentes spéculations agricoles ;
- ✓ potentiel important en matière de capital humain ;
- ✓ existence des médias ;
- ✓ existence d'institutions financières et d'infrastructures économiques.

Contraintes et défis : La région de la Kara est confrontée à des contraintes majeures de développement dont les principales sont : réseau routier insuffisamment développé ; dégradation de l'environnement ; pauvreté de la population et précarité des conditions de vie ; problèmes liés à la transhumance.

1.4. CONTEXTE DE VULNERABILITE ET DE RISQUES DE CATASTROPHES

1.4.1. Aléas récurrents dans la région de la Kara

La région de la Kara connaît des aléas qui représentent des risques de catastrophes pour les habitants. Les aléas les plus souvent rencontrés sont :

- ❖ Les catastrophes naturelles
 - Inondations
 - Tempêtes/Vents violents
 - Épidémies/Epizooties
 - Sécheresses
 - Eboulements et glissements de terrain

- ❖ Les catastrophes liées aux activités humaines
 - Feux de végétation /Incendies
 - Dégâts liés à la transhumance
 - Accidents de la circulation
 - Pollutions
 - Érosions
 - Conflits intercommunautaires
 - Afflux des déplacés

1.4.1.1. Inondations

Les inondations au niveau de la Région sont dues à la concentration de fortes pluies sur une courte période allant souvent de la mi-juillet à la mi-septembre. Mais la pluviométrie à elle seule ne suffit pas pour expliquer le phénomène. Cette dernière tire aussi sa source de l'installation anarchique des habitations et des activités humaines sur les berges des cours d'eau et les bas-fonds, du déboisement, de l'insuffisance et de la mauvaise gestion des ouvrages de drainage des eaux pluviales et d'assainissement. La gravité de l'aléa des inondations provient aussi du fait qu'il peut entraîner des épidémies (choléra, paludisme, etc.).

En 2021, la région a enregistré de grandes pluies diluviennes accompagnées de vents violents occasionnant d'importants dégâts matériels (infrastructures, cultures, habitations, etc.), des blessés et des pertes en vies humaines. Au total, on dénombre 01 décès et 213 sinistrés dont 02 blessés.

1.4.1.2. Tempêtes /Vents violents

Les tempêtes/vents violents sont aussi fréquents dans la région de la Kara. A titre d'exemple les vents violents de 2021 ont occasionné 3697 sinistrés dont 10 blessés. Des dégâts similaires sont constatés régulièrement sur les bâtiments scolaires.

1.4.1.3. Feux de végétation/Incendies

Les feux de végétation sont toujours un grand fléau dans la région, et constituent un frein à la conservation, à la régénération, et au développement des écosystèmes forestiers, à la conservation des sols et à la production agricole.

La pratique des feux précoces menés jusqu'ici par les services de l'environnement n'a pas toujours donné des résultats escomptés à cause des difficultés liées à la gestion de la transhumance et au phénomène de braconnage. Il est difficile de sensibiliser, d'associer et faire participer activement les acteurs qui en sont généralement à l'origine.

Chaque année, il se produit des incendies qui détruisent des cultures, des récoltes et même des cases dans certaines localités. En ville, le stockage et la vente illicite de carburants, les courts-circuits électriques sont entre autres des causes d'incendies.

Des bilans exhaustifs ne sont souvent pas établis pour ces genres de sinistres. Cependant, on a enregistré 09 décès et 137 sinistrés dont 34 blessés en 2021.

1.4.1.4. Problèmes liés à la transhumance

Les dégâts liés à la transhumance constituent un problème très récurrent dans les localités de la région de la Kara, à cause du non-respect des couloirs de transhumance. Les transhumants sont souvent à l'origine des feux tardifs qui constituent la cause des incendies et une menace pour les aires protégées. Leurs bêtes causent des dégâts aux cultures et aux récoltes, source de conflits.

1.4.2. Conséquences des situations d'urgence ou de catastrophes

Les conséquences sont très perceptibles dans la région, surtout ces dernières années avec les phénomènes des changements climatiques, la perte de la diversité biologique, les déficits alimentaires, le développement des maladies, les dégâts matériels et la dégradation du cadre de vie.

Tableau 3 : Répartition géo spatial des sinistrés enregistrés en 2021

Régions	Préfectures	Cantons	Incendies	Inondations	Vents violents	Total sinistrés	Total ménages
	Assoli	2	0	7	7	14	3
	Bassar	5	0	46	686	732	91

Kara	Binah	3	0	12	644	656	145
	Dankpen	10	114	21	2004	2139	219
	Doufelgou	4	15	0	129	144	33
	Kozah	2	8	127	227	362	85
TOTAL		26	137	213	3697	4047	576

Source : ANPC, Evaluation rapides de 2021

1.4.3. Mesures de prévention

Les mesures de prévention ont consisté :

◆ **à l'identification des zones à risques,**

- ✓ les berges des cours d'eau,
- ✓ les flancs de montagnes,
- ✓ les bas-fonds,
- ✓ le corridor d'interconnexion électrique (haute tension)

◆ **aux campagnes de sensibilisation, d'éducation et d'information**

- ✓ les focus groups,
- ✓ les ateliers et forum,
- ✓ des interview et thèmes développés à travers les radios rurales.

1.4.4. Mesures d'atténuation et de secours d'urgence

Elles ont consisté :

◆ **à la mise en place du système d'alerte et de secours des sinistrés.**

Un système d'alerte vise à mettre une stratégie (réponse) rapide sous forme de mesures de protection de la population. Bien que ce système vise principalement le secours d'urgence des sinistrés en cas de catastrophes, il permet la prévention et l'atténuation des risques à travers les organes de planification des secours et les organes de gestion en urgences,

- ✓ le système d'alerte et de secours est mis en œuvre à travers le Plan ORSEC au niveau régional, préfectoral et local,
- ✓ les rôles et les responsabilités des différents acteurs permettent une meilleure mise en œuvre du plan ORSEC,
- ✓ plusieurs comités relatifs à la gestion de l'environnement, la transhumance, les aires protégées, des forages ruraux, ont été également mis en place au niveau local.
- ✓

◆ à la reforestation des zones dégradées et sensibles

1.5. CAPACITES DE RESILIENCE

1.5.1. Efforts du gouvernement

Le processus de mise en œuvre du Cadre d'Action de Sendai pour les nations résilientes aux catastrophes dont le Togo fait partie, a abouti à la mise en place des outils de planifications stratégiques dont le Plan national de développement (en son axe 3, effet 4) et la feuille de route gouvernementale 2020-2025 (en son axe 3 ambition 10) qui prennent en compte la thématique RRC, la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, la politique nationale de la protection civile, et des cadres d'orientation tels que les plateformes nationale, régionales et préfectorales pour la réduction des risques de catastrophes, etc.

La mise en œuvre de ces outils a permis d'amorcer le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des situations d'urgences et de catastrophes, d'élaborer des plans d'actions des plateformes régionales, des cartes à risques d'inondations dans les régions Maritime et des Savanes, le guide des élus locaux pour la réduction des risques de catastrophes, des plans national et régionaux de contingence, le plan ORSEC et de mener des activités de recherches sur les tendances climatiques et les risques associés, etc.

Aussi, face aux situations d'urgence, le gouvernement et ses partenaires apportent assistance humanitaire aux sinistrés. L'appui post-catastrophe au relèvement n'est pas du reste.

1.5.2. Les capacités de résilience de la région

La région est dotée d'une plateforme régionale et des plateformes locales de réduction des risques de catastrophes. Ces plateformes sont des cadres d'échanges, d'orientations et de concertations entre les acteurs impliqués dans la thématique présidée par les préfets. Les structures clés qui composent ces plateformes sont entre autres :

- Direction régionale de l'Agence nationale de la protection civile ;
- Direction Régionale de la Planification du Développement et de la Coopération ;
- Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et du développement rural ;
- Direction Régionale de l'Eau et de l'hydraulique villageoise ;
- Direction Régionale de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins ;
- Direction Régionale de l'Action Sociale ;
- Direction Régionale de l'Environnement et des ressources forestières ;
- Direction Régionale des Travaux Publics ;
- Direction Régionale l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) ;
- Corps des sapeurs-pompiers ;
- Forces de défenses et de sécurité ;
- Croix Rouge Togolaise ;
- etc.

En outre, la région dispose des institutions régionales de coordination du développement qui concourent au renforcement de la résilience. Il s'agit entre autres de :

- Comité Régional de Développement et de l'Aménagement du Territoire (CRDAT)
- Commission Régionale de Développement et de l'Aménagement du Territoire (CORDAT)
- Comités Locaux de Développement et de l'Aménagement du Territoire (CLDAT)
- Commissions Locales de Développement et de l'Aménagement du Territoire (COLDAT) ;

La région dispose également des services d'assurance tels que la CNSS, C2A, Fidélia, Sanlam, SUNU Assurance et Banque, Prudencia Life, NSIA, INAM, School ASSUR, etc.

En termes d'infrastructures disponibles, la capacité de résilience de la région repose sur :

- **Structures sanitaires : infrastructures, équipements et personnel de santé**

La Direction Régionale de la Santé (DRS) de la Kara, est composé de sept districts sanitaires correspondant aux sept préfectures.

Infrastructures sanitaires : en 2021, outre le CHU Kara et le CHR Kara Tomdè, la région de la Kara comptait 6 Centres Hospitaliers Préfectoraux, un hôpital privé (Hôpital Mère-Enfant SOS), 23 Centres Médico-Sociaux et 113 USP. A tous les niveaux, il est pratiqué des soins préventifs et des soins curatifs. Le CHU-Kara et le CHR-Kara Tomdè sont des hôpitaux autonomes de même que le CHP Bassar et le CHP Pagouda.

- **Sapeurs-pompiers**

Il existe une garnison de sapeurs-pompiers dans la ville de Kara.

- **Génie militaire**

Ce dispositif n'existe pas au niveau de la région. Par conséquent, il n'existe pas de matériels et équipements pour les opérations de sauvetage et le dégagement des voies.

- **Travaux publics : matériel et équipements (pelleteuses, excavatrices, etc.)**

Depuis l'ouverture du secteur aux entreprises privées, peu d'efforts ont été faits pour doter la Direction des travaux publics d'équipements et matériels d'intervention. Le rôle majeur de cette direction aujourd'hui est la supervision des travaux d'aménagement et de réalisation d'infrastructures dans la région. En conséquence, le matériel existant est aujourd'hui hors usage.

La région regorge de Petites et Moyennes Entreprises (PME) des Bâtiments et Travaux Publics. Cependant, la difficulté au niveau de ces structures est l'insuffisance d'équipements spécialisés et d'engins lourds.

- **Hydraulique : sources d'eau potable, réseaux, forages, taux de couverture**

Le secteur de l'approvisionnement en eau potable se subdivise en trois grandes composantes : l'hydraulique villageoise ; l'hydraulique semi-urbaine et l'hydraulique urbaine.

Hydraulique villageoise : l'eau, source de vie demeure une denrée précieuse pour les populations rurales. Plusieurs organismes et services techniques apportent leur assistance technique et financière pour la réalisation des forages. Le taux de desserte en milieu rural est en moyenne de 65,35 % au niveau régional, mais varie d'une préfecture à une autre. La préfecture

la plus faiblement desservie est celle de Dankpen (49%) et la plus desservie est celle d'Assoli (82,5 %).

En plus de l'insuffisance des forages dans la région de la Kara, il arrive fréquemment que certains forages tombent en panne sur une longue durée avant réparation. En 2021, le nombre de forages fonctionnels dans la région était de 2593, celui de forages en projet était de 347 et 26 forages en panne.

Hydraulique semi-urbaine : Dans les zones semi-urbaines de la région, l'approvisionnement en eau potable est assuré généralement grâce au mini-Adduction d'Eau Potable (AEP). En somme sept (7) mini-AEP sont recensées dans la région.

Hydraulique urbaine : deux principales structures interviennent dans ce sous-secteur : la Société Togolaise des Eaux (TdE) et la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi urbain (SP-EAU S.A).

La TdE dispose de 08 centres ou secteurs dont les centres de Kara, de Bassar, de Bafilo, de Pagouda, de Guérin-Kouka, de Niamtougou, de Kantè, de Pya et de Kétau.

Ces centres sont alimentés en eau par une adduction à partir soit d'un barrage, cas de Kara, Pagouda, Kétau, Niamtougou par captage d'eau de source, cas de Bafilo ; ou par des forages comme c'est le cas de Bassar, Dankpen et Kanté.

La région dispose de 551,796 Km de longueur de réseau de distribution avec 27 châteaux et 120,872 km de réseau d'adduction.

Le volume d'eau potable produit dans la région de la Kara, évolue en dents de scie. L'eau potable est fournie dans les centres urbains par le barrage de la Kozah, les forages et les sources. Le barrage est d'une capacité utile de 6.000.000 m³, il alimente les villes de Kara, Niamtougou et Pagouda. Il a été construit en 1979, et doté d'une station complète de traitement d'eau de surface.

Energie électrique : l'électricité est la principale source d'énergie utilisée par la population pour l'éclairage en dehors des bois de feu et du charbon très sollicité pour la cuisson des aliments. L'énergie électrique est produite par la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) à partir de la CEB et des centrales thermiques de Sokodé et de Kara qui fonctionnent en synchronisation. Cependant, la couverture en énergie électrique ne s'est pas encore généralisée à toute la région.

Télécommunications : le service régional de télécommunication de la Kara dispose d'un réseau téléphonique automatique entièrement numérisé. Les différents produits des télécommunications sont : le téléphone fixe (classique), le téléphone mobile (Cellulaire) et l'Internet.

Médias : en dehors de la radio Kara, chaque préfecture de la région dispose d'une radio locale. La liste des radios est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Liste des radios dans la région de la Kara

N°	NOM DE LA STATION	FREQUENCE	LOCALISATION	TYPLOGIE	DATE D'ASSIGNATION
1	RADIO KARA	FM 91.5	Quartier DOGUIYEYO	Public	1975
2	RADIO LA VOIX D'ASSOLI	FM 89.5	Quartier Didaourè-Haut	Communautaire	19/09/2005
3	RADIO TABALA	FM 97	Kara Tomdè	Commerciale	11/12/2000
4	FM MISSIONNAIRE	FM 106.3	Kara Tomdè	Confessionnelle	03/03/2003
5	RADIO MARIA TOGO (Kara)	FM 89.5	Evêché de Kara	Confessionnelle	juin-04
6	RADIO ASSAFA	FM 94.3	Tomdè	Confessionnelle	11/02/2004
7	RADIO KOZAH FM	FM 105.5	Kara	Communautaire	
8	RADIO REVEIL	FM 98.5	Bassar-Ville	Commerciale	06/06/2002
9	RADIO DAWUL	FM 88.3	Bassar Quartier Kpankissi	Commerciale	07/02/2003
10	RADIO LA VOIX DE DANKPEN		Guérin-Kouka	Communautaire	
11	RADIO KERAN	FM 93.3	Kantè Quartier Zongo II (Kantè)	Commerciale	07/02/2003
12	RADIO SAMA FM	FM 93.3	90 17 23 73	Communautaire	2017
13	RADIO BINAH FM	FM 88.9	90 65 36 35	Para public	2004

Source : HAAC

La région de la Kara ne dispose que d'une antenne TVT à Kara qui s'occupe de traitement des informations envoyées à Lomé pour la diffusion. Elle dispose à nos jours d'une antenne de la HAAC qui permet de faciliter les services de communication dans la région de la Kara.

L'Agence Togolaise de Presse (ATOP) est implantée dans toutes les préfectures et on note d'autres presses notamment Savoir new à Kara, Afrique progrès à Kara, Voix de la Kozah.

DEUXIEME PARTIE: HIERARCHISATION DES ALEAS ET SELECTION DES CONTINGENCES

Les risques de catastrophes retenus ici sont ceux majeurs auxquels la région pourrait être confrontée pendant les douze prochains mois. Au moyen d'une grille d'hierarchisation des aléas, les contingences ont été sélectionnées suivant les critères de probabilité d'occurrence et de sévérité.

Au vu du contexte humanitaire, de la récurrence des événements hydro climatiques extrêmes et sanitaires et leur forte probabilité de survenance, les acteurs de la plateforme régionale ont retenus pour le compte du PRC 2022 - 2023, quatre (04) contingences dans l'ordre suivant :

Contingence 1	Tempêtes /Vents violents
Contingence 2	Feux de végétation/Incendies
Contingence 3	Conflits Intercommunautaires
Contingence 4	Epidémies/Epizooties

2.1. ANALYSE DES CONTINGENCES

2.1.1. Contingence 1 : Tempêtes/vents violents

Contingence : Tempêtes et vents violents	
Scénario N° 1 : Meilleur	Certaines localités de la région de la Kara connaissent des vents qui n'occasionnent aucun dégât humain ni matériel.
Scénario N° 2 : plus probable (Moyen)	Survenue de vents peu violents à fréquence relativement régulière qui affectent la majorité des localités de la région de la Kara. Ces vents occasionnent certains sinistres et dégâts tels que le décoiffement de certaines maisons, édifices, renversement des arbres, des poteaux électriques et téléphoniques sur les voies, destruction de cultures, faisant des blessés graves voire des pertes en vies humaines et des sans-abris.
Scénario N° 3 : Pire	<ul style="list-style-type: none"> - Survenue de séquences de tempêtes/vents violents, très forts -Dégâts matériels très importants (Habitats, équipements collectifs, etc) -Perte en vies humaines -Disparus -Blessés -Perturbation de la vie socio-économique, - Déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. <p>Toute la région de la Kara a été touchée</p>
Vu les dégâts matériels et humains très importants simulés, le scénario N°3 requiert une attention particulière et fera l'objet d'une analyse plus approfondie.	

2.1.2. Contingence 2 : Feux de végétation/incendies

Contingence : Feux de végétation/Incendies	
Scénario n°1 : Meilleur	Les populations de la région de la Kara ont pris les mesures préventives (en faisant : des pare-feu autour des maisons et des champs, et des feux précoces). Toutefois on note des cas isolés de feux tardifs maîtrisés par la population sans dégâts majeurs.
Scénario N°2 : plus probable (moyen)	Certaines localités n'ont pas respecté les calendriers de feux précoces. La Région connaît quelques poches de feux tardifs occasionnant la destruction de récoltes, plantations, forêts communautaires et forêts sacrées, habitats et marchés avec quelques blessés sans perte en vie humaine.
scénario N° 3 : Pire	Les calendriers de feux précoces n'ont pas été respectés et les pare- feu n'ont pas été faits. Toute la région connaît des feux tardifs détruisant les cultures, les maisons d'habitation et occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines.
Vu les dégâts matériels et humains très importants simulés, le scénario N°3 requiert une attention particulière et fera l'objet d'une analyse plus approfondie.	

2.1.3. Contingence 3 : Conflits intercommunautaires

Contingence : Conflits inter communautaires	
Scénario N° 1 : Meilleur	Toutes les communautés de la région ont une cohabitation pacifique avec quelques conflits mineurs qui n'occasionnent aucun dégât humain ni matériel.
Scénario N° 2 : plus probable (Moyen)	Certaines communautés s'affrontent occasionnant des blessés, des déplacés et des dégâts matériels. La majorité des déplacés sont hébergés dans les familles d'accueil et des centres d'accueil de sinistrés.
Scénario N° 3 : Pire	Plusieurs communautés de la région s'affrontent avec des armes blanches, voire des armes à feu artisanales entraînant d'énormes pertes en vies humaines, des blessés graves, des dégâts matériels et un nombre important de déplacés dépassant la capacité d'accueil des familles.
Vu les dégâts matériels et humains très importants simulés, le scénario N°3 requiert une attention particulière et fera l'objet d'une analyse plus approfondie.	

1.5.3. Contingence 4 : Epidémies/Epizooties

Contingence 4 : Epidémies/Epizooties	
Scénario N°1 : Meilleur	Épidémies /Epizootie localisées (Covid 19, Choléra, Méningite, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa), peu de cas et sans pertes de vies humaines
Scénario N° 2 : plus probable (scenario moyen)	Épidémie /Epizootie (Covid 19, Méningite, Choléra, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa, la peste porcine africaine, la peste de petits ruminants) ; peu localisée, peu de cas avec pertes limitées d’animaux et de vies humaines.
Scénario N° 3 : Pire	Épidémie /Epizootie (Covid-19, Choléra, Diarrhées rouges, Méningite, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa, la peste porcine africaine, la peste de petits ruminants) d’envergure régionale avec une forte létalité et une très mauvaise récolte.
Vu les dégâts matériels et humains très importants simulés, le scénario N°3 requiert une attention particulière et fera l’objet d’une analyse plus approfondie.	

2.2. PRESENTATION DES SCENARII

Les scénarii sont présentés selon les contingences. Les détails des scénarii relatifs à la durée probable de la phase d’urgence, aux capacités susceptibles de répondre à l’urgence, aux contraintes majeures à la réponse et aux besoins prioritaires pour en faire face se présentent comme suit :

2.2.1. Tempêtes/Vents violents

Probabilité d’occurrence	Elevée	
Impact	Très important	
Localisation et étendue géographique	Toute la région	
Nombre/pourcentage de population affectée	Affectés	15 000 ménages
	Sinistrés	30 000
	Blessés	200
	Disparus	0
	Morts	10
Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques	Agriculture	80 ha pour les cultures et 40 tonnes de réserve agricole stockée.
	Élevage	Nombre de têtes d’animaux (300).
	Infrastructures/habitats	Plusieurs immeubles/habitations ; Écoles, Hôpitaux, marchés, édifices cultuels...
	Environnement	Erosion des sols, détérioration du cadre de vie, pollution des eaux et de l’air.

Durée probable de la phase d'urgence		90 jours
Expériences antérieures des autorités aux niveaux régional et local		Situations vécues de 2005 à nos jours. Cependant au niveau local l'implication des autorités doit être renforcée.
Capacités	Régionales	Plateforme régionale pour la RRC, ANPC, FDS, ANSAT, Directions régionales des TP, planification, TdE, DSID, ICAT, CEET, CSP, Cluster Régional Urgence ...
	Locales	Plateformes préfectorales RRC : Préfectures, Communes, Antennes/ANPC, CVD, CDQ, services déconcentrés, Chefs traditionnels, ...
Autres Organisations		CRT, OCDI, ATBEF, Borne-Fonden, Care International, Diaspora, autres ONGs, etc.
Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une cartographie des zones à risque de vents violents, - Faible couverture du système national d'alerte précoce, - Insuffisance de stocks d'urgence pré positionnés, - Inexistence d'un fonds national d'urgence, - - Insuffisance de structures d'accueil, - Insuffisance d'initiatives communautaires à la base, - Faible appréhension de la culture du risque, - Insuffisance de ressources humaines spécialisées.
	Spécifiques aux zones affectées	Inaccessibilité de certaines zones, réticence liée aux habitudes de vie, us et coutumes.
Besoins prioritaires	Matériels/Equipement s	<ul style="list-style-type: none"> - Tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), articles vivres et non vivres, - Médicaments et produits de désinfection, Sites d'accueil, - Unités de potabilisation de l'eau, bladers (tanks), - Camions citernes (eau et carburant), matériels de communication, groupes électrogènes, - Trousses de premiers secours, EPI, - Ambulances, tronçonneuses, équipements de déblai.

	Interventions	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination, - Apporter secours et sauvetage aux victimes en premier lieu les personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.) - Regrouper les personnes affectées dans des sites d'accueil, - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance, - Apporter assistance aux victimes (protection, santé, WASH, alimentation, éducation etc.), - Assurer la prise en charge psychosociale aux victimes, - Distribuer les kits de réinstallation.
--	----------------------	--

2.2.2. Feux de végétation/Incendies

Probabilité d'occurrence		Elevée
Impact		Très important
Localisation et étendue géographique		Toute la région
Nombre/pourcentage de population affectée	Affectés	10 000 ménages
	Sinistrés	20 000
	Blessés	100
	Disparus	0
	Morts	20
Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques	Agriculture	50 ha pour les cultures et 40 tonnes de réserve agricole stockée.
	Élevage	Nombre de têtes d'animaux (500).
	Infrastructures/habitats	10 écoles, 100 maisons, 1 hôtel, 5 unités de production, autres édifices publics et culturels, lignes téléphoniques et électriques
	Environnement	Erosion des sols, détérioration du cadre de vie, pollution des eaux et de l'air.
Durée probable de la phase d'urgence		90 jours
Expériences antérieures des autorités aux niveaux régional et local		Situations vécues de 2013 à nos jours. Cependant au niveau local l'implication des autorités doit être renforcée.

Capacités	Régionales	Plateforme régionale pour la RRC, ANPC, FDS, ANSAT, Directions régionales des TP, planification, TdE, DSID, ICAT, CEET, CSP, Cluster Régional Urgence ...
	Locales	Plateformes préfectorales RRC : Préfectures, Communes, Antennes/ANPC, CVD, CDQ, services déconcentrés, Chefs traditionnels, ...
Autres Organisations		CRT, OCDI, ATBEF, Borne-Fonden , Care International, Diaspora, autres ONGs, etc.
Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une cartographie des zones à risque aux feux de végétation, - Faible couverture du système national d'alerte précoce, - Insuffisance de stocks d'urgence pré positionnés, - Inexistence d'un fonds national d'urgence, - Insuffisance de structures d'accueil, - Insuffisance d'initiatives communautaires à la base, - Faible appréhension de la culture du risque, - Insuffisance de ressources humaines spécialisées.
	Spécifiques aux zones affectées	Inaccessibilité de certaines zones, us et coutumes.
Besoins prioritaires	Matériels/Equipements	<ul style="list-style-type: none"> - Tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), articles vivres et non vivres, - Médicaments et produits de désinfection, - Sites d'accueil, - Unités de potabilisation de l'eau, bladers (tanks), - Camions citernes (eau et carburant), Matériels de communication, groupes électrogènes, - Trousses de premiers secours, EPI, - Ambulances, tronçonneuses, équipements de déblai.
	Interventions	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination, - Apporter secours et sauvetage aux victimes en premier lieu, les personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.) - Regrouper les personnes affectées dans des sites d'accueil, - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance,

		<ul style="list-style-type: none"> - Apporter assistance aux victimes (protection, santé, WASH, alimentation, éducation etc.), - Assurer la prise en charge psychosociale aux victimes, - Distribuer les kits de réinstallation.
--	--	---

2.2.3. Conflits intercommunautaires

Probabilité d'occurrence		Certaine
Impact		Très important
Localisation et étendue géographique		Préfectures d'Assoli, de la Kéran, de Dankpen de Binah, de Doufelgou, de la Kozah et de Bassar
Nombre/pourcentage de population affectée	Affectés	22 000 ménages
	Sinistrés	9 000
	Blessés	80
	Disparus	15
	Morts	10
Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques	Agriculture	100 tonnes de réserve agricole stockée détruites.
	Élevage	1500 têtes d'animaux abattues.
	Infrastructures/habitats	Plusieurs habitations détruites
	Environnement	Détérioration du cadre de vie.
Durée probable de la phase d'urgence		90 jours
Expériences antérieures des autorités aux niveaux régional et local		Situations vécues.
Capacités	Régionales	Plateforme régionale pour la RRC, ANPC, Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), FDS, CSP, ANSAT, CEET
	Locales	Plateformes préfectorales RRC : Préfectures, Communes, Antennes/ANPC, CVD, CDQ, services déconcentrés, Chefs traditionnels, ...
Autres Organisations		CRT, OCDI, ATBEF, Care International, Diaspora, WANEP Togo, autres ONGs, etc.

Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du système d'alerte précoce pour les conflits, - Insuffisance de stocks d'urgence pré positionnés, - Inexistence d'un fonds national d'urgence, - Insuffisance de structures d'accueil, - Insuffisance d'initiatives communautaires de prévention de conflits à la base
	Spécifiques aux zones affectées	<ul style="list-style-type: none"> - Us et coutumes, - Litiges fonciers récurrents, - Contestation de l'autorité locale.
Besoins prioritaires	Matériels/Equipements	<ul style="list-style-type: none"> - Tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), vivres et non vivres, - Médicaments et produits de désinfection, - Unités de potabilisation de l'eau, bladders (tanks), - Camions citernes (eau et carburant), - Matériels de communication, groupes électrogènes, - Trousses de premiers secours, EPI, - Ambulances.
	Interventions	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination, - Apporter secours et sauvetage aux victimes en premier lieu les personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.) - Regrouper les personnes affectées sur les sites d'accueil, - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance, - Apporter assistance aux victimes (protection, santé, WASH, alimentation, éducation etc.), - Assurer la prise en charge psychosociale aux victimes, - Distribuer les kits de réinstallation.

2.2.4. Epidémies/Epizooties

Probabilité d'occurrence		<p><u>Covid 19</u> : la probabilité d'occurrence est réelle.</p> <p><u>Méningite</u> : la probabilité d'occurrence est forte (attente d'une épidémie de méningite de grande envergure sous régionale, apparition d'autres souches dont le vaccin existe mais très coûteux).</p> <p><u>Choléra et Diarrhées rouges</u> : la probabilité d'occurrence est moyenne (attente d'une épidémie de Choléra de moyenne envergure régionale surtout dans les zones inondables).</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : la probabilité d'occurrence est élevée (Attente d'une épizootie de Grippe aviaire AH5N1 d'envergure régionale).</p> <p><u>Maladie à virus Ebola</u> : la probabilité d'occurrence est moyenne (Attente d'une épidémie de maladie à virus Ebola d'envergure régionale).</p> <p><u>Chenille Légionnaire d'Automne</u> : la probabilité d'occurrence est très élevée.</p>
Impact		Pour l'ensemble des épidémies/épizooties identifiées, l'impact est majeur.
Localisation et étendue géographique		<p><u>Covid 19</u> : Régional, National et mondial</p> <p><u>Choléra</u> : Bassar</p> <p><u>Diarrhées rouges</u> : Régionale (spécialement dans les préfectures Bassar, Binah, Dankpen, Kéran et Kozah et surtout dans les zones d'inondation.</p> <p><u>Méningite</u> : Bassar, Kéran</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : régionale et nationale.</p> <p><u>Maladie à virus Ebola</u> : régionale et nationale</p> <p><u>Chenille Légionnaire d'Automne</u> : régionale et nationale</p>
Nombre de personnes affectées	Personnes exposées	<p><u>Covid 19</u> : Toute la population vivant dans la région (surtout les personnes âgées et celles ayant des antécédents sanitaires)</p> <p><u>Choléra et Diarrhées rouges</u> : Toute la population vivant dans la région</p> <p><u>Méningite</u> : Toute la population vivant dans la région</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : Toute la population vivant dans la région</p> <p><u>Maladie à virus Ebola</u> : Toute la population vivant dans la région</p> <p><u>Fièvre Lassa</u> : Toute la population vivant dans la région</p> <p><u>Chenille Légionnaire d'Automne</u> : Toutes les cultures de maïs de la région</p>

	Cas	<p>Covid 19 : 1018 cas confirmés au 09 mars 2022</p> <p><u>Choléra</u> : 04</p> <p><u>Diarrhées rouges</u> : 195</p> <p><u>Méningite</u> : 10 (2021)</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : 0</p>
		<p><u>Maladie à virus Ebola</u> : 0</p> <p><u>Fièvre Lassa</u> : 0</p>
	Décès	<p>Suivant les expériences des années antérieures :</p> <p><u>Covid-19</u> : 28 au 09 mars 2021</p> <p><u>Choléra</u> : 0</p> <p><u>Diarrhées rouges</u> : 0</p> <p><u>Méningite</u> : 0</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : 0</p> <p><u>Maladie à virus Ebola</u> : 0</p> <p><u>Fièvre Lassa</u> : 0</p>
Impacts sur les moyens de subsistance par secteur spécifique	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement et arrêt des activités agricoles, - Augmentation du prix des denrées alimentaires, - Mauvaise récolte, - Crise alimentaire, - Famine, - etc.
	Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de contagion du personnel soignant très élevé, - Enregistrement du nombre de décès, - Accroissement du nombre de patients, - Baisse de la qualité de service, - Capacités des structures de prise en charge dépassées, - Conditions limitées d'inhumation sécurisées.
	Protection civile/Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition du personnel, - Augmentation des sinistrés, - Capacités de prise en charge du secteur dépassées, - Augmentation du nombre de cas sociaux, - Baisse de la qualité de service, - Augmentation des cas psychosociaux.
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Economies et finances : Baisse des transactions économiques et financières, - Transports : Restriction de mouvements, - Démographie : Augmentation de la mortalité, confinement de la population - Commerce : ralentissement des activités commerciales,

		<ul style="list-style-type: none"> - Education et formation : Perturbation des activités scolaires et de formation, - Etc.
Durée probable de la phase d'urgence		<p><u>Covid 19</u> : 06 mois</p> <p><u>Choléra</u> : 03 mois</p> <p><u>Méningite</u> : 02 mois</p> <p><u>Grippe aviaire AH5N1</u> : 03 mois</p> <p><u>Maladie à virus Ebola</u> : 06 mois</p> <p><u>Fièvre Lassa</u> : 06 mois</p> <p><u>Chenille Légionnaire d'Automne</u> : 03 mois</p>
Expériences antérieures des autorités aux niveaux régional et local		<ul style="list-style-type: none"> - Covid 19 : expérience en cours depuis mars 2020 - Pour les autres épidémies : situation vécue de 2000 à ce jour.
Capacités	régional	<ul style="list-style-type: none"> - Comité local de gestion et de riposte contre les épidémies, - Plan régional de Contingence, - Plan ORSEC, - Plan USAFRICOM de lutte contre la grippe AH5N1/MVE, - Plan National de lutte contre la MVE (Adaptés), - Existence des SOP, - Existence de compétences techniques, ressources matérielles et financières, - Renforcement de la surveillance aux frontières, - Existence des lignes (téléphoniques) verte pour alerter les autorités, - Existence de laboratoire de niveau 2, - Existence d'un Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) avec des équipes d'intervention rapide (EIR) et des équipes mobiles médicales (EMM), - Centre Régional des Opérations et des Urgences (CROU), etc.
	Locales	<ul style="list-style-type: none"> - Comité local de gestion et de riposte contre les épidémies, - Système de surveillance, - Existence de compétences techniques, ressources matérielles, - Agents de Santé Communautaires (ASC) et Auxiliaires Villageoises d'Elevage (AVE) qualifiés, - Volontaires de la CRT.
	Autres organisations susceptibles de répondre	Agences du SNU (OMS, PNUD, FAO, UNICEF, etc), BM, UE, OOAS, Plan International Togo, CRT, OCDI, CRS, CARE International, ATBEF, HI, GIZ, RSS- GAVI, etc.

Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de compétences, matériels de diagnostic et EPI, - Insuffisance de ressources financières, - Difficultés d'identification des personnes contact, - Difficultés de confinement, - Insuffisance de stock initial des intrants, - Traditions (us et coutumes), - Insuffisance de moyens de communication, de la logistique, - Faible couverture en réseau de télécommunication (téléphonie mobile, fax, radio, Internet, etc.), - Difficultés de gestion de l'information.
	Spécifiques aux zones affectées	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de compétence, matériels de diagnostic et EPI, - Insuffisance de ressources financières, - Insuffisance de centres de prise en charge, de logistique, de ressources humaines qualifiées ; - Etat défectueux des infrastructures routières et sanitaires.
Besoins prioritaires	Matériels/Equipements	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels de dépistage, - Structures d'accueil des cas infectés ou suspects, - Kits d'intervention, - Matériel de réanimation, - Moyens de transport, - Pré positionnement des intrants et consommables (médicaments, vaccins, réactifs, EPI, sacs mortuaires, tentes, lits cholériques, eau potable, kits de traitement d'eau, produits de désinfection, pulvérisateurs, - Kit SR d'urgence, Dalles SanPlat, Toilettes mobiles.
	Interventions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des cas, - Traitement des exploitations et des foyers, - Sensibilisation, - Restriction de mouvement / confinement, - Prévention et contrôle de l'infection, - Mise à disposition des moyens de prévention des épidémies (kit d'hygiène et assainissement), - Mise en place de laboratoires de diagnostic des épidémies, - Renforcement des capacités, mise en place de laboratoires de surveillance au niveau régional et des structures pour l'isolement et la prise en charge des cas d'épidémies, choléra, grippe aviaire, Ebola, etc.

2.3. DEFINITION DES INDICATEURS ET DES FACTEURS AGGRAVANTS

Il est fait pour le pire scenario de chaque contingence retenue.

2.3.1. Contingence 1 : Tempêtes/Vents violents

Toutes les préfectures sont exposées aux tempêtes et aux vents violents suivant les statistiques des évaluations des deux dernières années.

Contingence 1 TEMPETES/VENTS VIOLENTS	Indicateurs / Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Amplitude / effectifs population affectée et localisation
<p>ELEMENTS PRINCIPAUX du pire scénario</p> <p>Toute la région de la Kara a été touchée par une tempête d'une violence sans précédent ravageant tout sur son passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et humains. Principalement on note la destruction de récoltes, l'effondrement d'infrastructures socio-économiques notamment les écoles, les maisons, les hôtels, les unités de production, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques.</p> <p>Sur le plan humain, on enregistre plus de deux cents blessés graves, une dizaine de morts, et des milliers de sans-</p>	<p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assombrissement de la nature • Grands nuages, • Tonnerre et éclairs • Réduction de la visibilité. • Variation brusque de la température ambiante <p><u>Eléments déclencheurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des tourbillons et vents d'une rare violence • Déchainement de foudre assourdissante 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux sans abris, • Problèmes d'eau potable, • Insuffisance des infrastructures d'assainissement • Manque de vivres et non vivres • Déplacement des populations • Augmentation des cas de maladies diarrhéiques et de contamination • Encombrement des axes routiers • Perturbation des réseaux électrique et téléphonique. • Perturbation des services et écoles <p><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau potable • Vivres et non vivres • Santé • Education • Assainissement • Abris 	<p>Dégâts matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - destruction de cultures et récoltes (une quarantaine de tonnes, environ 80 hectares de cultures ravagés) - bétail décimé (300 têtes) -effondrement d'infrastructures socio-économiques (20, 150 maisons, trois hôtels, vingt unités de production, autres édifices publics, lignes téléphoniques et électriques) <p>Dégâts humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 blessés graves - 10 morts - 0 disparus - 21 000 sans-abris. - 30 000 déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. <p>On retrouve les déplacés sur les sites d'accueil dans toutes les préfectures.</p>

<p>abris. Par ailleurs, on dénombre plus de trente mille déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité/Protection • Electricité • Téléphone • Réseaux routiers 	
	Acteurs principaux disponibles	Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse	
	<p>MSPC et autres services techniques de l'Etat Togolais, collectivités locales (CVD/CDQ, Communes), confessions religieuses,</p> <p>Les ONG (CRT, plan international Togo, RESOKA, OCDI, CRS, Santé Intégrée...)</p> <p>Agences SNU, Chancelleries, UE-ECHO, GIZ et autres PTF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux zones sinistrées, • Débordement des services techniques, • Dysfonctionnement des infrastructures de communication, • Impréparation et Dysfonctionnement de la coordination 	

2.3.2. Contingence 2 : Feux de végétation/ Incendie

	Indicateurs / Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Amplitude / effectifs population affectée et localisation
<p>Contingence 2</p> <p>FEUX DE VEGETATION/ INCENDIE</p> <p>Eléments principaux du pire scénario :</p> <p>Les calendriers de feux précoces n'ont pas été respectés et les pare-feu n'ont pas été faits. Toute la région connaît des feux actifs détruisant les cultures, les maisons d'habitation et occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines.</p>	<p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dévastation de forêts, habitations, récoltes et marchés • Déplacement de populations • Perte en vies humaines • Perte d'animaux • Dégâts matériels <p><u>Eléments déclencheurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Feux non maîtrisés • Assèchement poussé de la végétation • Période de chaleur • Chasse incontrôlée • Court-circuit • Mauvais conditionnement / transport/ entreposage des produits inflammables • Imprudence/ négligence humaine • Intentions criminelles • Foudre 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de cas de brûlure et des pertes en vies humaines • Perte de récoltes et de cheptels • Nombreux sans abris, • Problèmes d'eau potable, • Manque de vivres et non vivres, • Déplacement des populations • Augmentation des cas de paludisme causant de plus en plus de décès • Disparition/ raréfaction de certaines espèces forestières protégées, • Destruction des forêts classées <p><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau potable • Vivres et non vivres • Santé • Education • Abris • Sécurité/Protection • Plants • Matériels de lutte contre le feu 	<p>dégâts matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - destruction de cultures et récoltes (40 tonnes, environ 50 hectares de cultures ravagés) - bétail décimé (500 têtes) -Fragilisation/ destruction / effondrement d'infrastructures socio-économiques (10 écoles, 100 maisons, 1 hôtel, 5 unités de production, autres édifices publics culturels, lignes téléphoniques et électriques) <p>Dégâts humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> -100 blessés graves - 20 morts - 0 disparus - 16 000 sans-abris. - 20 000 déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. <p>On retrouve les déplacés sur les sites d'accueil dans toutes les préfectures.</p>

	Acteurs principaux disponibles	Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse
	<p>MSPC et autres services techniques de l'Etat Togolais, collectivités locales (CVD/CDQ, Communes), confessions religieuses,</p> <p>Les ONGs (CRT, plan international Togo, RESOKA, OCDI, CRS, Santé Intégrée...) Agences SNU, Chancelleries, UE-ECHO, GIZ et autres PTF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux zones sinistrées (état de dégradation avancé des pistes, inexistence des pistes) • Non-respect des normes de sécurité des édifices (publics et privés) • Non-respect des normes de sécurité dans le conditionnement/ transport/ entreposage des produits inflammables • Persistance des feux • Dysfonctionnement des infrastructures de communication, • Impréparation et dysfonctionnement de la coordination, • Insuffisance des moyens d'intervention

2.3.3. Contingence 3 : Conflits inter communautaires

Contingence 3 Conflits inter communautaire	Indicateurs / Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Amplitude / effectifs population affectée et localisation
<p><i>ELEMENTS PRINCIPAUX du pire scénario</i></p> <p>La majorité des préfectures de la région de la Kara a été touchée par des conflits intercommunautaires occasionnant des dégâts matériels et humains importants. Principalement, on note</p>	<p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Affrontements avec armes blanches et fusils artisanaux, • Tensions, • Blessés, • Déplacement de populations • Refus manifeste de collaboration entre deux groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux sans abris, • Problèmes d'eau potable, • Insuffisance des infrastructures d'assainissement • Manque de vivres et non vivres • Déplacement des populations • Augmentation des cas de maladies diarrhéiques 	<p>Toutes les préfectures de la région</p>

<p>la destruction des biens matériels, des récoltes, des pertes d'habitations, de bétails.</p> <p>Sur le plan humain, on enregistre des centaines de déplacés, des blessés graves et des pertes en vies humaine. Par ailleurs, les déplacés sont dépourvus de tout et exposés aux risques de maladies et de famine.</p>	<p>de populations,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Destruction et/ou pillage de biens <p><u>Éléments déclencheurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le foncier • Attitude belliqueuse • Chefferie traditionnelle • Transhumance • Suspicion • Règlements de compte • Intolérance religieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement des édifices publics • Perturbation des services et écoles • Pression sur les ressources des populations d'accueil • Impact sur la scolarisation des enfants <p><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau potable • Vivres et non vivres • Santé • Education • Assainissement • Abris • Sécurité/Protection • Electricité • Rétablissement de l'ordre • Sensibilisation • Réconciliation • Site d'accueil 		
	<p>Acteurs principaux disponibles</p>	<p>Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse</p>		
	<p>Ministères chargés de la Sécurité et de la Protection Civile, de l'action sociale, de la décentralisation et des collectivités locales (les CVD/CDQ, la chefferie traditionnelle), et autres services techniques de l'Etat, les confessions religieuses,</p> <p>Les ONGs (CRT, plan International Togo,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès à certaines zones de conflits, • Débordement des services techniques, • Dysfonctionnement de la coordination • Insuffisance de moyens • Insécurité/risque d'agression • Barrière linguistique • Persistance des tensions 		

	Dimension Humaine, la CRS, l'OCDE RESOKA, WANEP Togo...) Agences SNU, Chancelleries, UE-ECHO.	
--	--	--

2.3.4. Contingence 4 Epidémies/Epizooties

<u>EPIDEMIES/ EPIZOOTIES</u>	Indicateurs/Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Amplitude / effectifs population affectée et localisation
<p>Eléments principaux du pire scénario</p> <p>Épidémie (Corona Virus, Diarrhées rouges, Choléra, Grippe aviaire,</p> <p>Chenille légionnaire, d'envergures régionales avec une forte létalité</p>	<p><u>Indicateurs</u></p> <p>Seuil d'épidémie franchi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (01) cas pour Covid-19 • Un cas (1) confirmé de choléra, diarrhées rouges, et MVE • Mort massive de volaille (Foyer de grippe aviaire dans les fermes avicoles) • Attaque massive des plantations <p><u>Éléments déclencheurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Épidémie dans l'un des pays limitrophes ou de la sous-région • Mouvements des populations pendant l'épidémie • insuffisance dans la prise en charge des dépouilles mortelles • non-respect des pratiques d'hygiène et d'assainissement • Absence de la prévention et contrôle des infections 	<p><u>Conséquences</u></p> <p>Augmentation des cas causant de plus en plus de décès :</p> <p>Covid-19 : 2,7% (28/1018) de létalité</p> <p><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels de dépistage Covid - 19 • Matériel de réanimation • Vaccins, • Kits choléra • Kits EPI • Médicaments et consommables • Logistique • Ressources humaines qualifiées et financières • Renforcement des capacités des acteurs et de la 	<p><u>Effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Covid-19 : 1018 cas • Syndrome grippal : 191 cas confirmés • Choléra : 4 cas • Diarrhées rouges 195 cas • Pneumonie enfant de moins de 5 ans : 128 cas confirmés • Infection respiratoire aiguë sévère : 20 cas confirmés • Fièvre jaune : 18 cas confirmés • Méningite : 10 cas confirmés • Rage : 2 cas confirmés • Charbon humain : 9 cas confirmés <p><u>Localisations</u></p> <p>Covid-19 : Toute la région</p> <p>Choléra : Bassar</p> <p>Diarrhées rouges :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Inondations 	<ul style="list-style-type: none"> communauté • Structures d'isolement et de prise en charge • Equipement pour respiration assistée • Equipements de décontamination et de désinfection • Supports pour information et sensibilisation de la population • Matériels pour la prise en charge sécurisée des dépouilles mortelles (enterrement digne et sécurisée) 	<p>Bassar, Binah, Dankpen, Kéran et Kozah</p> <p>IRAS : Dankpen, Kéran et Kozah</p> <p>Charbon humain : Assoli</p> <p>Grippe aviaire : Toute la région</p> <p>Chenille Légitonnaire d'Automne : Toute la région</p>
	Acteurs principaux disponibles	Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse	
	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République - Gouvernement - Comités national et locaux de gestion et de riposte contre la pandémie - Services techniques de l'Etat - Partenaires au développement : RSS-GAVI, Unicef, Fonds mondial, OMS, ... - ONGs, Associations et Société Civile 	<p><u>Contraintes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réticence de certaines personnes à se faire vacciner contre la Covid – 19 ou à prendre leur dose de rappel • Traitement non spécifique pour le Covid - 19 • Insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières • Insuffisance de capacité du système national de surveillance des maladies à potentiel épizootique. <p><u>Facteurs aggravants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pesanteurs socioculturelles • Difficulté de confinement • Facteurs climatiques • Mouvements de populations • Insuffisance d'ouvrages d'AEP et d'hygiènes/assainissement. • État défectueux des routes/Enclavement 	

2.4. PLANS DE REPONSE AUX CRISES

2.4.1. Plan de réponse pour la contingence tempêtes/vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par les Préfets, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales et des ONGs.	
<ul style="list-style-type: none"> • Habitats détruits laissant de nombreux sans abris, • Morts, blessés graves et disparus • Infrastructures socio-économiques et sanitaires hors service, • Manque de vivres et non vivres 	
b. Objectifs (pour 15 000 ménages)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assister les personnes affectées avec des vivres et des non vivres • Assurer la prise en charge médicale et psychosociale des personnes affectées • Reloger les sans-abris • Rétablir les infrastructures socio-collectives détruites, • Renforcer les moyens de production des personnes affectées 	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Autorités préfectorales	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse au niveau préfectoral
Maires	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse au niveau communal
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
MSPC, et autres services techniques de l'Etat Togolais, collectivités locales (CVD/CDQ, Communes), confessions religieuses, ONGs (CRT, plan international Togo, RESOKA, OCDI, CRS, Santé Intégrée...) Agences SNU, Chancelleries, UE-ECHO, GIZ et autres PTF	Collecter, transmettre et diffuser les données, Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées (ANPC, Action sociale, OCDI, CRT, Plan International Togo) Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments (ANPC, Action sociale, OCDI, CRT, Plan International Togo, DRAEDR/ ICAT, DRS) Recenser les personnes affectées (ANPC, Action sociale, DRS, FDS, CVD, CDQ) Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement (ANPC, Action sociale, DRS, FDS, CVD, CDQ, ASC)
e. EVALUATION	
Acteurs	Activités
Direction Action Sociale/ CRT,	-Evaluer l'ampleur des dégâts

Directions Régionales de la Santé, agriculture, eau et assainissement, TP, Environnement, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CVD, CDQ, ASC	-Apporter les premiers secours d'urgence	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC		
Ressources Matérielles		
<ul style="list-style-type: none"> • Logistique FDS • Logistique des différentes Directions Régionales 	Disponibiliser les moyens avec le concours des différentes autorités régionales, préfectorales et communales	
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Locales Solidarité Locale	Prendre en compte dans les budgets des structures locales et des privés l'enjeu des changements climatiques Collecter et redistribuer aux sinistrés des vivres et non vivres avec l'aide des structures humanitaires locales telles que l'OCDI et autres structures humanitaires des autres confessions religieuses	
Ressources financière externes		
Fonds du gouvernement, Appel de fonds des PTF, diasporas	Préparer à l'avance des Drafts du projet DREF pour actualisation en situation de crise	
h. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (72 heures)	Directions Régionales (ANPC, Santé, Action Sociale, Agriculture, eau et hydraulique villageoise, Travaux Publics (TP), Environnement, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CRT, CVD, CDQ, ASC	Préfets et Maires concernés
Monitoring	Directions Régionales (ANPC, Santé, Action Sociale)	Préfets et Maires concernés

2.4.2. Plan de réponse pour la contingence Feux de végétations/ Incendies

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le coordonnateur Régional (Préfet du chef-lieu de la Région), sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales et des ONGs.	
<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des habitats, récoltes, cheptel et autres biens • Non disponibilité des denrées alimentaires • Augmentation des prix des denrées alimentaires 	
b. Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser l'incendie • Sauver et assister les personnes affectées avec des vivres et non vivres • Assurer la prise en charge médicale et psychosociale des personnes affectées • Reloger les sans-abris • Reconstruire des habitats et infrastructures socio-économiques affectées • Renforcer les moyens de production des personnes affectées 	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Autorités régionales, préfectorales et communales	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse au niveau régional, préfectoral et communal
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
Directions Régionales de l'ANPC, Action sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, TP, Environnement, CRT, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CVD, CDQ, ASC	Maitriser les feux de végétation/ incendies Recenser les personnes affectées Collecter, transmettre et diffuser les données Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées Doter les sinistrés des logements de fortune Distribuer les vivres, les médicaments et intrants agricoles Sensibiliser les populations affectées sur les feux de végétation/ incendies Renforcer les capacités matérielles des comités locaux anti-feux
e. EVALUATION	
Acteurs	Activités
Directions Régionales de l'Action Sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, TP, Environnement, CRT, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CVD, CDQ, ASC	-Evaluer l'ampleur des dégâts -Apporter les premiers secours d'urgence
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Différentes catégories des agents de l'Etat, du secteur privé et des ONGs	
Ressources Matérielles	
<ul style="list-style-type: none"> • Logistique des différentes Directions Régionales et préfectorales 	Moyens à rendre disponible avec le concours des différentes autorités Régionales, Préfectorales et communales

• Logistique des ONGs		
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Locales	Prendre en compte dans les budgets des structures locales et des privés l'enjeu des changements climatiques.	
Solidarité locale	Collecter et redistribuer aux sinistrés des vivres et non vivres avec l'aide des structures humanitaires locales telles que l'OCDI et autres structures humanitaires des autres confessions religieuses.	
Ressources financières externes		
Fonds du gouvernement	Préparer à l'avance des Drafts du projet DREF pour actualisation en situation de crise	
Appel de fonds des partenaires internationaux, diaspora		
h. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (72 heures)	Directions Régionales de l'Action Sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, TP, Environnement, CRT, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CVD, CDQ, ASC	Préfets et Maires concernés
Monitoring	Directions Régionales (ANPC, Santé, Action Sociale)	Préfets et Maires concernés

2.4.3. Plan de réponse pour la contingence : Conflits inter communautaires

a. Déclaration de l'urgence
L'urgence est déclarée par les Préfets, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales et des ONGs.
<ul style="list-style-type: none"> • Habitats détruits laissant de nombreux sans abris, • Morts, blessés graves et disparus • Infrastructures socio-économique, éducative et sanitaire perturbées, • Cultures, récoltes, bétails et commerces vandalisés, pillés ou incendiés • Manque de vivres et non vivres •
b. Objectifs (pour 15 000 ménages)
<ul style="list-style-type: none"> • Assister les personnes affectées en vivres et non vivres

<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, • Réhabiliter les infrastructures détruites, • Réinstaller les personnes déplacées • Renforcer les moyens de production des personnes affectées 	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Autorités préfectorales/ communales	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse
Direction régionale et antennes ANPC	
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
Directions Régionales de l'ANPC, Action sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, TP, Environnement, CIPLEV, CRT, CEET, sociétés de télécommunications, FDS, CVD, CDQ, ASC, Organisations villageoises, leaders d'opinion et religieux, PAM, ONGs	<ul style="list-style-type: none"> Collecter, transmettre et diffuser les données Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées (OCDI) Distribuer les vivres et non vivres, intrants agricoles et médicaments. Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques pour préserver la paix. Régler les litiges
e. EVALUATION	
Acteurs	Activités
FDS, ANPC, Directions régionale de l'action sociale, santé, agriculture, CRT	Evaluer l'ampleur des dégâts et des besoins
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des ONGs	
Ressources matérielles	
<ul style="list-style-type: none"> • Logistique du groupement de la gendarmerie et de la police • Logistique des différentes Directions Régionales • Logistique des ONGs et des communautés 	. Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités préfectorales.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Locales	Contribution des structures locales et des privés
Fonds du gouvernement	Budget des services techniques de l'Etat
Ressources externes	
Fonds des partenaires	Draft du DREF à préparer à l'avance pour actualisation en situation de crise
Diaspora	

h. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts (72 heures)	Directions Régionales ; CRT, Agences SNU présentes, Société civile, ONGs	Préfets concernés
Monitoring	Directions Régionales ; CRT, Agences SNU présentes, Société civile, ONGs	Préfets concernés

2.4.4. Plan de réponse pour la contingence Epidémies/Epizooties

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par les Préfets, sur la base des informations reçues des structures sanitaires et services vétérinaires.	
<ul style="list-style-type: none"> - Des cas d'épidémies et/ou d'épizooties déclarés, - Des cas de perte de cheptel ou de bétail - Des cas de perte en vies humaines 	
b. Objectifs (pour 500 cas)	
<ul style="list-style-type: none"> . Améliorer la qualité des interventions sur le terrain dans la lutte contre les épidémies en donnant des informations aux parties prenantes et les outils leur permettant d'être attentifs et réactifs . Réaliser une investigation d'épidémie . Détecter un épisode épidémique . Définir et mettre en place les stratégies de prise en charge et de contrôle des épidémies . Communiquer sur la situation 	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Comité local de gestion et de riposte aux épidémies (Autorités préfectorales de riposte)	Assurer la coordination des actions de riposte contre les épidémies à différents niveaux (régional, préfectoral, communal)
Personnel de la santé humaine et vétérinaire	Assurer la prévention et la prise en charge médicale et vétérinaires
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
Directions Régionales et préfectorales de l'agriculture, de la santé, Action Sociale, ONG, société civile.	<ul style="list-style-type: none"> Collecter, transmettre et diffuser les données, Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées, Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et médicaments. Recenser les localités et personnes affectées, Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement.

e. EVALUATION		
Acteurs	Activités	
DRN/ANPC, Directions régionale de l'action sociale, santé, agriculture, eau et assainissement, environnement, FDS, CRT	Evaluer l'ampleur des dégâts et des besoins	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des ONG concernés		
Ressources matérielles		
<ul style="list-style-type: none"> • Logistique du groupement de la gendarmerie et de la police, • Logistique des différentes Directions Régionales. 	Moyens à rendre disponible avec le concours des différentes autorités préfectorales.	
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Fonds du gouvernement, Fonds Locaux (Municipalité, Privé, ONGs).	Contribution des structures locales et des privés	
Ressources externes		
Fonds des partenaires et dons volontaires au niveau local, de la diaspora	Draft du projet DREF à préparer à l'avance pour actualisation en situation de crise.	
h. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat relevé (72 heures).	Directions Régionales, CRT, SNU, Société civile, ONGs.	Préfets et maires concernés
Monitoring	Directions Régionales, CRT, SNU, Société civile, ONGs..	Préfets et maires concernés

2.5. BUDGET DU PLAN REGIONAL DE CONTINGENCE

2.5.1. Budget récapitulatif

Le Budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux quatre contingences retenues à savoir, Tempêtes/Vents violents, Feux de végétation/incendies, Conflits intercommunautaires et Epidémies/épizooties.

CONTINGENCES	SECTEURS	COÛT TOTAL (FCFA)
CONTINGENCE 1 : TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS	Sécurité / Défense	PM
	Protection civile / Sapeurs-pompiers/ Action sociale	100 500 000
	Santé/ Hygiène et Assainissement du milieu	39 000 000
	Travaux Publics	-
	Météorologie / Hydro	6 000 000
	Environnement/Agriculture et Elevage/Aménagement du territoire	44 500 000
	Eau, Assainissement et hydraulique villageoise	5 000 000
	Coordination	19 500 000
<i>Sous-total Contingence 1</i>		214 500 000
CONTINGENCES	SECTEURS	COÛT TOTAL (FCFA)
CONTINGENCE 2 : FEUX DE VEGETATION /INCENDIES	Sécurité / Défense	PM
	Sapeurs-pompiers	216 250 000
	Protection civile/Action sociale	58 000 000
	Santé/Assainissement et Hygiène du milieu	17 000 000
	Travaux Publics	9000 000
	Météorologie / Hydro	-
	Environnement et ressources forestières/Agriculture et Elevage	15 500 000

	Coordination	31 575 000
<i>Sous-total Contingence 2</i>		347 325 000
CONTINGENCES	SECTEURS	COUT TOTAL (FCFA)
CONTINGENCE 3 : CONFLITS INTERCOMMUNALES	Sécurité / Défense	PM
	Protection civile / Sapeurs-pompiers/Action sociale	133 500 000
	Santé/DCSSA/Assainissement et Hygiène du milieu	5 000 000
	Eau, Hydraulique villageoise	5 000 000
	Environnement/Agriculture et Elevage/Aménagement du territoire	101 000 000
	Coordination	27 330 000
<i>Sous-total Contingence 3</i>		271 830 000
CONTINGENCES	SECTEURS	COUT TOTAL (FCFA)
CONTINGENCE 4 : EPIDEMIES/EPIZOOTIES	Sécurité / Défense	PM
	Protection civile / Sapeurs-pompiers/Action sociale	
	Santé/Assainissement et Hygiène du milieu/DCSSA	95 000 000
	Agriculture et Elevage	81 000 000
	Coordination	17 600 000
<i>Sous-total Contingence 4</i>		193 600 000
TOTAL GENERAL		1 056 055 000

Le coût total du Plan de Contingence 2022-2023 de la région de la Kara s'élève à **un milliard cinquante-six millions, cinquante-cinq mille (1 056 055 000) de francs CFA**. Les besoins sectoriels sont en annexe.

2.6. COORDINATION ET GESTION DES URGENCES DANS LA REGION DE LA KARA

2.6.1. Mécanismes de coordination existants

La gestion des situations d'urgence et des catastrophes est organisée au niveau régional, préfectoral et communal.

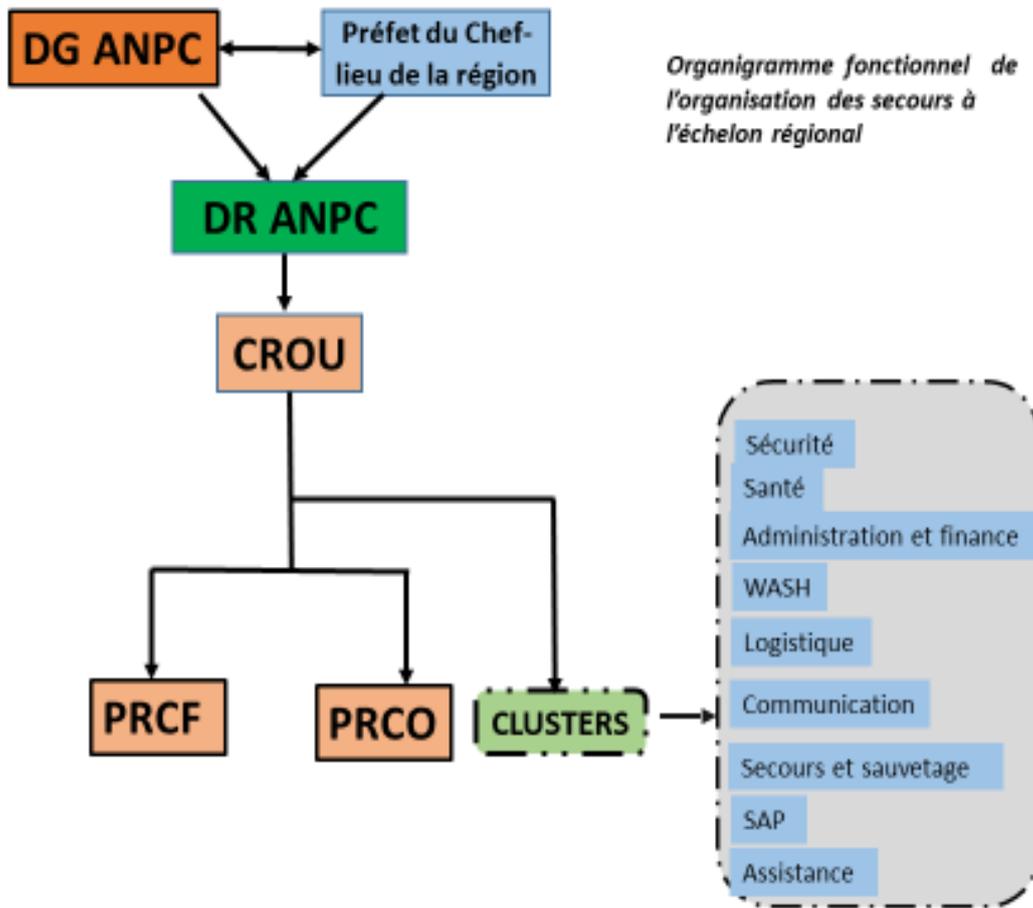
2.6.1.1 A l'échelon Régional

A l'échelon régional, la planification des interventions en matière de situations d'urgence et de catastrophes est sous la responsabilité de la direction régionale de l'Agence. Elle est responsable de l'actualisation et de la mise en œuvre des plans régionaux, en collaboration avec les acteurs de la plateforme régionale, sous l'autorité du préfet du chef-lieu de la région lorsqu'une catastrophe se produit dans plus d'une préfecture. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations. Les préfets dont les préfectures sont touchées par le sinistre sont impliqués dans la réponse à la catastrophe.

Au niveau régional, le Centre régional des opérations d'urgence (CROU) est l'organe de la planification, de l'évaluation et de la gestion des interventions d'urgence en cas de catastrophes.

Il coordonne les opérations d'assistance et est chargée de la mise en œuvre du plan, en collaboration, avec les différents clusters. Il est chargée également de faire un inventaire des moyens humains, matériels et financiers disponibles afin d'identifier les écarts. La matrice ainsi établie permet de mobiliser le financement interne ou externe. Cet inventaire doit être revu et mis à jour au moins deux fois par an. Le CROU comprend le poste de commandement fixe et le poste de commandement opérationnel.

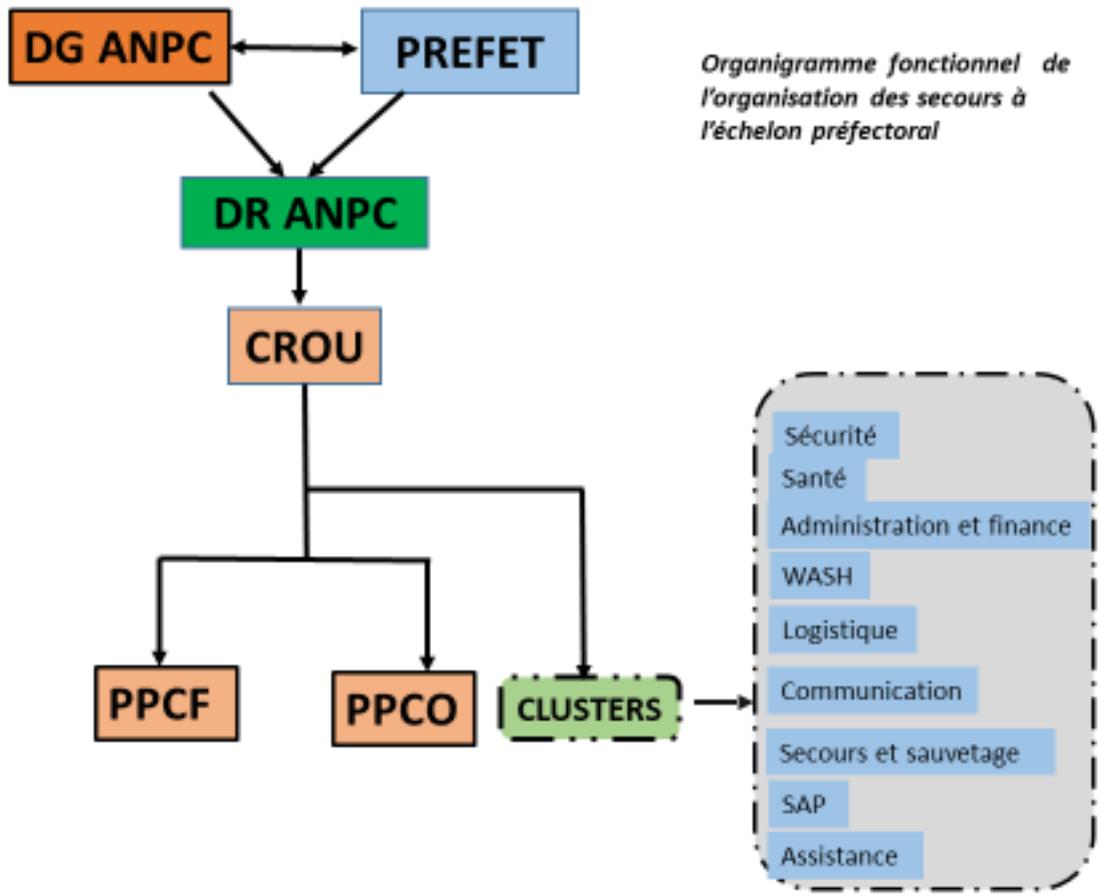
- a- Le Poste Régional de Commandement Fixe (PRCF)**, structure permanente installée à la Direction Régionale, a pour missions d'assurer la liaison avec le/les poste(s) de commandement opérationnel et les différents clusters, exploiter les informations et les renseignements reçus et coordonner et diriger les renforts sur les lieux du sinistre.
- b- Le poste régional de commandement opérationnel (PRCO)**, structure non permanente activée en cas de sinistre, est installée en un lieu le plus proche possible du sinistre, mais hors du danger, pour permettre la liaison rapide et constante avec le PRCF. Il a pour missions de diriger les opérations, centraliser et exploiter les renseignements recueillis et demander et gérer les renforts nécessaires.



2.6.1.2 A l'échelon Préfectoral

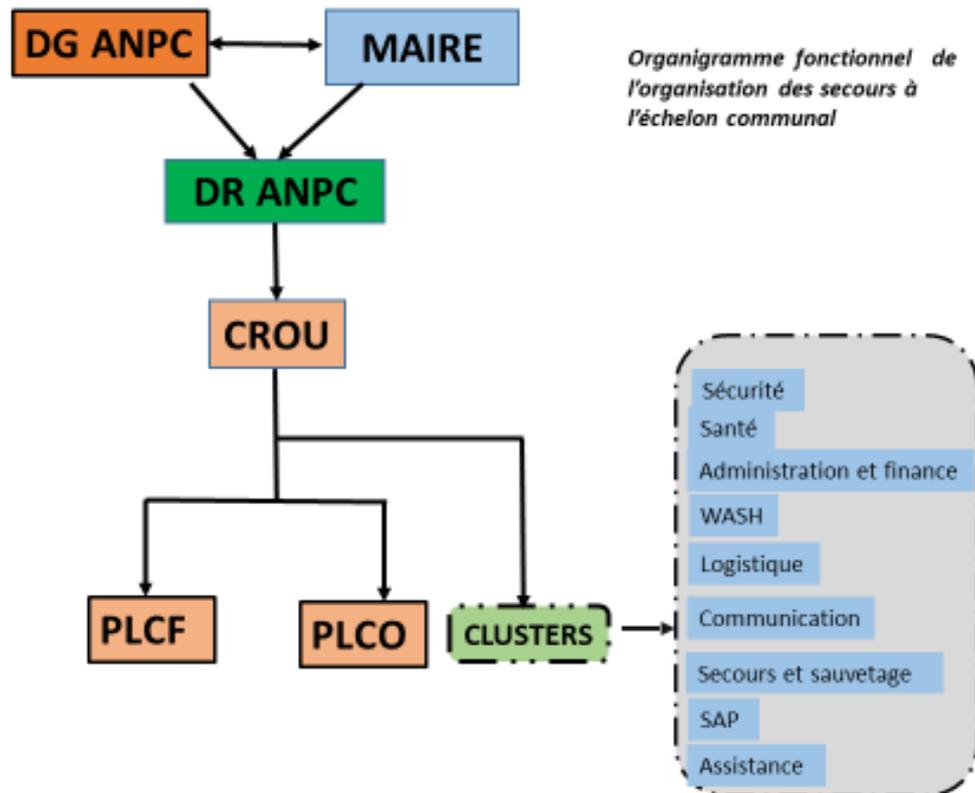
Les directions régionales de l'ANPC sont responsables de l'actualisation du Plan ORSEC Préfectoral en collaboration avec les autres acteurs de la plateforme préfectorale RRC, sous l'autorité du Préfet. Ce dernier est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les catastrophes qui se produisent dans plus d'une commune. Les Maires territorialement compétents sont associés à la conduite de la réponse.

Le CROU est l'organe de planification et de gestion des urgences suivant les mêmes attributions que le niveau régional. Il est relayé par les antennes de l'Agence.



2.6.1.3 A l'échelon communal

Le maire est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan ORSEC en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal.



2.6.2. Définition des mécanismes de coordination et de partage d'informations

2.6.3. Mécanisme de communication et de partage d'information

❖ Aux échelons : régional, préfectoral, communal

➤ *Etapes préliminaires*

Alors qu'au niveau national l'organisation des secours se fait du niveau central à la périphérie, aux niveaux de la région, de la préfecture et de la commune, la mise en œuvre des secours se fait de la périphérie au plan central. Ainsi, c'est au maire d'une commune, au préfet d'une préfecture ou au gouverneur ou à défaut au préfet du chef-lieu de la région de prendre sous sa responsabilité les mesures appropriées lors de la déclaration d'un sinistre sur son territoire.

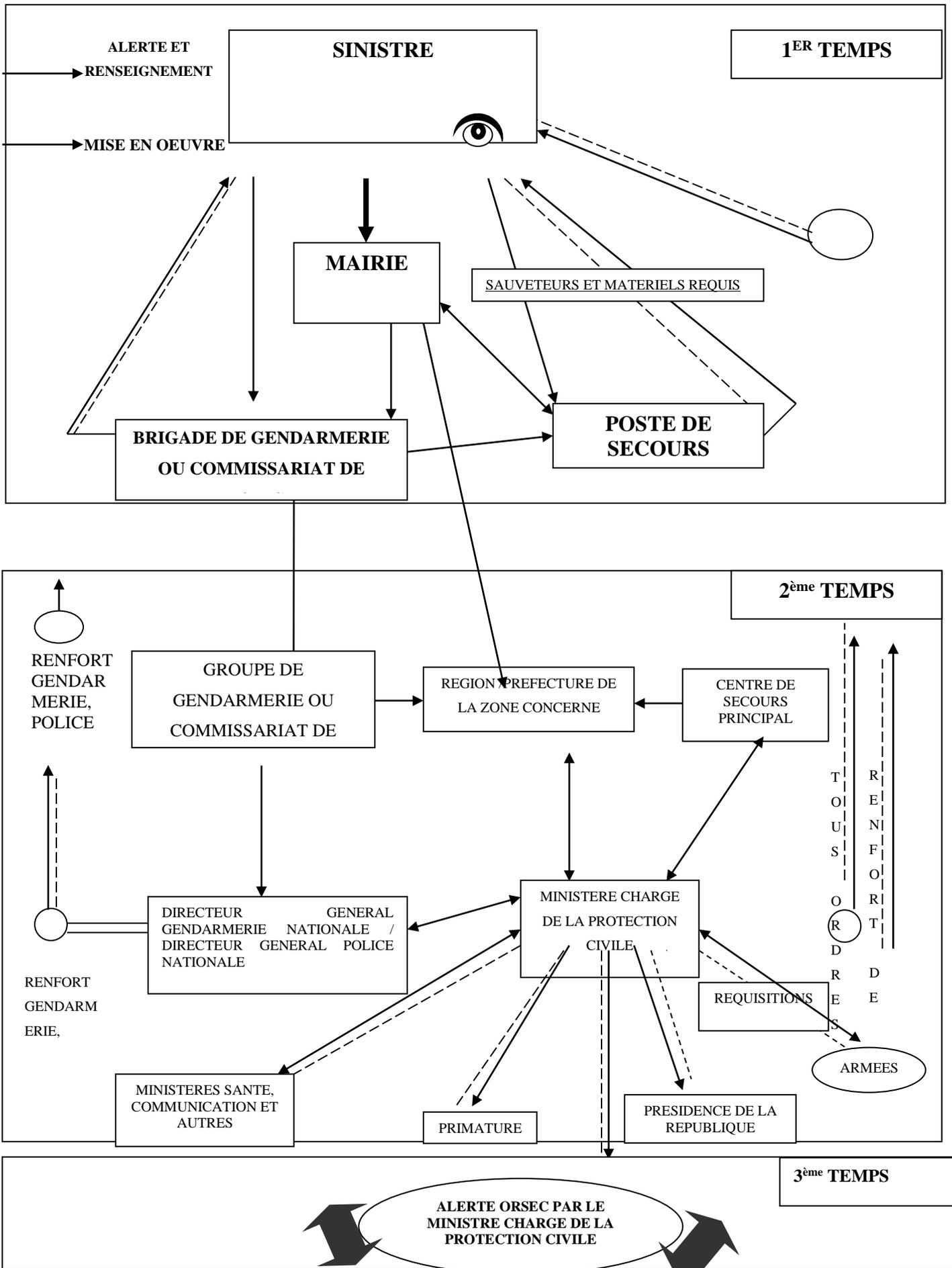
➤ *Déclenchement du plan*

Si la lutte contre le sinistre, en raison de son ampleur, risque de nécessiter les moyens dépassant ceux de la commune, le Maire doit alerter et en référer au Préfet, sur la base de l'évaluation de la situation par l'ANPC. Il en est de même du préfet au gouverneur et de ce dernier au Ministre chargé de la protection civile. Les échelons supérieurs sont automatiquement mobilisés si plusieurs échelons en dessous sont sinistrés.

Et si plusieurs préfectures sont concernées ou si le sinistre dépasse les moyens de lutte de la Préfecture ou de la région, le plan national est déclenché suite à l'analyse du rapport de la situation présentée par l'ANPC aux autorités.

Au cas où les moyens nationaux ne suffisent plus à contenir le risque ou ses conséquences, un appel à l'assistance internationale est lancé par le gouvernement.

PROCESSUS D'ALERTE ET D'ENGAGEMENT DE SECOURS



Matrice de réaction rapide

Premières 24h		
N°	Activités	Par qui?
1	Information du sinistre	Population victime
2	Information au Gouvernement	Préfet du Chef-Lieu de Région
3	Convocation de la réunion avec les DR, les FDS, les ONGs, Programmes et Projets en cours dans la Région	Préfet du Chef-lieu de Région
4	Mise en place d'une cellule de crise	Préfet du Chef-lieu de Région
5	Activer les Clusters	Préfet du Chef-lieu de Région
6	Déploiement d'une mission d'évaluation rapide des besoins aux zones touchées	Préfet du Chef-lieu de Région et clusters
7	Démarrage des secours d'urgence basés sur l'évaluation rapide des besoins	Préfet du Chef-lieu de Région, clusters et ONGs
8	Transmission de la note d'information concise aux hiérarchies	Tout le monde
Premières 48h		
9	Mobilisation des fonds/stocks d'urgences disponibles	Préfet, Services techniques et ONGs
10	Organisation des secours	FDS, ONGs et Services Techniques
11	Présentation des résultats de l'évaluation à la cellule d'urgence	Chefs de missions d'évaluation
12	Déclaration de l'urgence	Préfet du Chef-Lieu de Région
13	Révision du Plan Stratégique d'Intervention	Clusters, ONGs
14	Réunion des Clusters	Clusters
15	Déploiement du personnel requis	Cellule de crise et partenaires
16	Mise en place de la réponse multisectorielle	Clusters, partenaires et gouvernement
17	Suspension des actions /programmes et projets en cours	Tous les programmes
18	Collection et traitement des données pour élaboration des bulletins d'informations	Cellule de crise et partenaires
19	Poursuite des efforts d'informations à l'endroit de la population	Comité Villageois de développement, la société civile et clusters
20	Evaluation de la situation de sécurité	Cellule de crise
Premières 2 semaines		
21	Appui de coordination dans les lieux sinistrés	Clusters, partenaires, services techniques
22	Consolidation de l'information	Cellule de crise, Clusters
23	Conduite des évaluations plus approfondies et planification de l'intervention sur les 6 prochains mois, identification des conséquences immédiates et effets induits	Groupes sectoriels, clusters et cellule de crise
24	Tenir des briefings et points de presse pour les partenaires et les médias	Cellule de crise et partenaires

25	Faciliter les procédures administratives et l'importation du matériel humanitaire	Gouvernement, Cellule de crise et partenaires
26	Identification et aménagement des sites d'accueil des sans abris	Gouvernement, cellule de crise, partenaires et UNHCR
27	Gestion des sites	Gouvernement, cellule de crise, services techniques, partenaires et UNHCR
28	Proposition d'un conseil post traumatique	Partenaires et cellule de crise

CONCLUSION GENERALE

Les risques de catastrophes constituent une réalité de la région de la Kara dont il faut tenir compte dans les actions quotidiennes de développement par des mesures de prévention et d'atténuation.

En définitive, les efforts consentis et les initiatives nées d'une prise de conscience des différents acteurs de la région par rapport aux risques potentiels de catastrophes sont multiples et énormes. Cependant, ces efforts restent encore insuffisants et ne sont pas suffisamment organisés. La nécessité de disposer d'un cadre de prévention et d'intervention plus fédérateur et harmonisé a conduit à l'élaboration du présent Plan Régional de Contingence.

L'analyse du contexte général réalisé dans le cadre de ce PRC, présente la région de la Kara comme une région au peuplement diversifié et dont l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture. C'est aussi une région subissant les effets néfastes des dérégulations climatiques dues aux activités humaines quoique peu prédisposée aux catastrophes naturelles. Aujourd'hui, les facteurs naturels et les facteurs anthropiques combinés sont sources de plusieurs aléas ou contingences qui sont susceptibles d'engendrer des catastrophes au niveau de la région. De ces contingences, les plus récurrentes sont les tempêtes/vents violents, les feux de végétation/incendies, les conflits intercommunautaires et les épidémies/épizooties. L'atelier d'élaboration du PRC a retenu ces quatre contingences qui sont apparues comme les plus récurrentes et les plus sévères dans le contexte de la région. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les douze (12) prochains mois.

Ce Plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de développement régional. Il reste un outil d'analyse commune et de plaidoyer. Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre va nécessiter l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, collectivités territoriales, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques régionaux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.).

TROISIEME PARTIE: ANNEXES

ANNEXE 1 : Détail des budgétisations sectorielles du PRC

Contingence 1 : Tempêtes/vents violents

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT					
1.1	Besoins en Médicaments et solutés	Produits pharmaceutiques, ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	1 mois
1.2	Consommables médicaux	Ressources humaines et matérielles	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	3 mois
1.3	Acquisition de matériels et EPI	Ressources financières	0	Ressources financières	2 000 000	3 mois
1.4	Sensibilisation	Matériels de sensibilisations, ressources humaines et financières	0	Ressources financières	10 000 000	3 mois
1.5	Prépositionner les produits de désinfection et de matériels d'hygiène et d'assainissement	Ressources financières et humaines pour 2000 déplacés	Ressources humaines	Ressources financières	10 000 000	3 mois
1.6	Organiser une campagne de distribution pastilles de chlore, des contenants couplés de démonstration de la chloration de l'eau de boisson ainsi que sa conservation dans les ménages	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	3 000 000	30 jours

1.7	Mettre en place les infrastructures d'hygiène et assainissement : toilettes (300), WC(300), DLM (450) et dépotoirs aménagés	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	8 000 000	3 mois
Sous-Total I					39 000 000	
II	ASSAINISSEMENT					
2.1	Tournée pour faire l'état des lieux par les mairies	Ressources humaines, matériels et financières,	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	
Sous-Total II					5 000 000	
III	HYDRO-METEO					
3.1	Large diffusion des prévisions saisonnières	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
3.2	Production et diffusion des bulletins agro-météorologiques	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	
3.3	Renouvellement de certains matériels vétustes	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	3 000 000	
Sous-Total III					6 000 000	
IV	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
4.1	renouvellement de la machines SIG de la DP	Moyens financiers	-	moyens financiers	10 000 000	
4.2	réalisation des cartes thématiques des zones ciblées lors des vents violents	personnel, matériels SIG,	personnel	matériels SIG, collecte des données (L'encre, les papiers A0...)	2 500 000	Une semaine

4.3	Evaluation des dégâts/impact et des besoins des ménages agricoles	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
4.4	Assistances aux ménages agricoles victimes pour le renforcement de la résilience en terme d'appui : -appui à la production céréalière; -appui en production maraîchère de contre saison; -appui en élevage des espèces à cycle court	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	30 000 000	
Sous total IV					44 500 000	
V	SECURITE/DEFENSE					
5.1	Sécurisation des zones d'affrontement et des sites d'accueil , la protection du personnel intervenant et enquête	moyens roulants carburant moyens de communication ressources humaines	moyens roulants ressources humaines	carburant moyens de communication prise en charge du personnel	PM	
Sous total V					-	
VI	SAPEURS-POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE					
6.1	Operations de Rondes et reconnaissances des zones touchées	Carburant, 02véhicules de liaison, 4 motos, 01 drones		02véhicules de liaison, 4 motos, 01 drones	10 000 000	
6.2	Acquisition des tentes (une tente pour 10 personnes)	20	0	20	10 000 000	

6.3	Approvisionnement en eau potable aux nécessiteux.	Acquisition de bâches à eau			7 000 000	
6.4	Déblaiement de la voie (dégagement des arbres déracinés)	5Tronçonneuses à bois, carburant		Tronçonneuses à bois	2 000 000	
6.5	Prise en charge	25pompiers, ressources financières	25 pompiers	Ressources financières	5 000 000	
6.6	Entretien	Moyens roulants et motopompes		Forfait	2 000 000	
6.7	Le pré positionnement des vivres et non vivres	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières (100 ménages), Kit d'appui (20000*100*2)	40 000 000	
6.8	Prise en charge psycho-sociale des déplacés	Coût des prestations, un assistant médical, psychologue, un agent social	Psychologue, un agent social	Coût des prestations, (950000*15jrs) carburant (FF 100000)	5 000 000	
6.9	Informations, Education et communication	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	
6.10	Evaluation des sites d'accueil	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières (35000*6+25000*2) *	2 000 000	
6.11	Formation sur l'évaluation des pertes post-catastrophe	Ressources humaines et financières	Ressources humaines	Ressources financières (20*35000*3)	2 500 000	
6.12	Exercices de simulation	Ressources humaines et financières	RH	Ressources financières	10 000 000	
Sous Total VI					100 500 000	
TOTAL					195 000 000	
Coordination					19 500 000	
TOTAL GENERAL					214 500 000	

Contingence 2 : Feux de végétation/Incendies

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT					
1	Besoins en Médicaments et solutés	Produits, pharmaceutiques, RH	Ressources humaines	Ressources financières	4 000 000	
2	Ouvrages d'assainissement de base (latrines, douches)	RH RF matérielles	Rh, matérielles et financières	Ressources financières	2 000 000	
3	Consommables médicaux	RH, RF, matérielles		Ressources financières	4 000 000	
4	Désinfectants et matériels et chloration de l'eau	Ressources humaines matérielles et financières		Ressources financières	1 000 000	
5	Carburant (forfait)	carburant		RF	4 000 000	
6	Prise en charge du personnel impliqué (personnel de soutien, conducteurs, personnel de soins médicaux....)	Ressources humaines matérielles et financières	0	Ressources financières	2 000 000	
Sous-Total I					17 000 000	

II	HYDRO-METEO				PM	
III	ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES FORESTIERES					
1	acquisition des équipements de lutte contre les feux de végétation	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	
2	Sensibilisation pour la Création/redynamisation les comités anti-feux	Ressources financières humaines matérielles	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
3	Carburant	Carburants lubrifiants et	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	
4	Communication	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	1 500 000	
5	Prise en charge de personnel impliqué	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	
6	Restauration du site	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	
Sous total III					15 500 000	
IV	SECURITE/DEFENSE					
1	Transport	Véhicules,	Véhicules,		PM	PM

		carburant	Carburant				
2	Sécurisation des zones sinistrées	GN/PN	GN/PN		PM	PM	
3	Electrification des sites	Consommables électriques Groupes électrogènes Carburant, RH,	Ressources humaines	Câbles VGV Consommables électriques Groupes électrogènes _Carburant	PM	PM	
4	Travaux de déblayage d'un site d'accueil	_Engins des travaux de terrassement _carburant _Ressources humaines	Ressources humaines, engins, entretien	Carburant	PM	PM	
5	Mise en place des liaisons intersectorielles et un système de communication VHF avec les acteurs clés sur les sites activés	Equipe technique 20 postes radios portatifs Stations de relais fixe au MSPC	Equipe technique	20 postes radios portatifs _Stations de relais _Station fixe au MSPC	PM	PM	
Sous total V					0		
V	SAPEURS-POMPIERS						
1	Operations de Rondes et reconnaissances des zones touchées	Véhicules, Carburant	Véhicules, Carburant		1 500 000	PM	
2	Acquisition des tentes (une tente pour 10 personnes)	600 tentes	50	550 tentes	200 000 000	PM	

3	Déploiement des tentes	Véhicules carburants	et Véhicules	Carburants	2 000 000	PM
4	Opération de sauvetage et évacuation des personnes et des biens.	Camion d'accompagnement, VSAV, EP, ressources humaines, carburant	Camion d'accompagnement, VSAV, EP, ressources humaines,	Carburant	3 000 000	PM
5	Approvisionnement en eau potable aux nécessaires.	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines matérielles	Ressources financières	4 000 000	PM
6	Déblaiement de la voie (dégagement des arbres déracinés)	5 Tronçonneuses à bois, carburant		Tronçonneuses à bois, carburant	3 750 000	PM
Sous Total V					216 250 000	
VI PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE						
1	Pré-positionnement des vivres et non vivres	nattes, matelas, paquets de tôles et kilos de pointes	Ressources humaines	Ressources financières	50 000 000	
2	Prise en charge des équipes d'encadrement	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
3	Suivi des sinistrés après leur réinsertion	Ressources humaines matérielles et financières	Ressources humaines	Ressources financières	4 000 000	

4	Informations, Education et communication	Ressources humaines matérielles financières	et	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
Sous Total VI						58 000 000	
VII TRAVAUX PUBLICS							
1	Aménagement de sept sites d'accueil et des voies d'accès	sites d'accueil, ressources financières humaines	et	Sites d'accueil	Ressources financières et humaines	9 000 000	
Sous total VI						9 000 000	
TOTAL						315 750 000	
Coordination						31 575 000	
TOTAL GENERAL						347 325 000	

Contingence 3 : Conflits intercommunautaires

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT					
1.1	Pré positionner les produits de désinfection et de matériels d'hygiène et d'assainissement	Ressources humaines pour 7500 déplacés, équipements/matériels	Ressources humaines	équipements/matériels	10 000 000	3 mois

1.2	Organiser la formation de 20 techniciens d'assainissement sur les techniques de construction d'ouvrages sanitaires en situation d'urgence	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Matériel formation, perdiems, carburant,,) de	2 000 000	3 jours
1.3	Organiser la formation de 30 agents de santé communautaire sur la promotion de l'hygiène et la chloration de l'eau de boisson	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Matériel formation, perdiems, carburant,,) de	2 000 000	3 jours
1.4	Organiser une campagne de distribution pastilles de chlore, des contenants couplés de démonstration de la chloration de l'eau de boisson ainsi que sa conservation dans les ménages	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 200 000	30 jours
1.5	Mettre en place les infrastructures d'hygiène et assainissement : toilettes (300), WC(300), DLM (450) et dépotoirs aménagés	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	4 000 000	3 mois
1.6	Faire la promotion de l'hygiène dans les zones d'accueil des déplacés (Sensibilisations de promiscuité, suivi de l'utilisation des ouvrages mis en place, communication à travers les affiches ainsi que les masses médias)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	400 000	24 mois

1.8	Surveillance des Maladies à potentiel Epidémique (MPE)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	
1.9	Prise en Charge (PEC) des cas de maladies, y compris achat de médicaments et intrants	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	7 000 000	
	organisation des séances de vaccinations pour les enfants cibles du PEV	kits de vaccination, ressources humaines et financières, matériel roulant	kits de vaccination, ressources humaines, matériel roulant	ressources financières	3 000 000	
	Distribution de MILDA	moustiquaires, ressources humaines et financières, matériel roulant	moustiquaires, ressources humaines, matériel roulant	ressources financières	1 000 000	
1.10	Monitoring des activités	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	200 000	
1.11	Coordination sectorielle des activités	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
Sous-Total I					33 800 000	
II	EAU ET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE/ASSAINISSEMENT					
2.1	Réparation des forages en pannes dans les environs des sites d'accueil	Ressources humaines, matériels et	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	

		financières,				
Sous-Total II					5 000 000	
III	HYDRO-METEO					
3.1						
3.10						
Sous-Total III					-	
IV	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
4.1	Renouvellement de la machines SIG de la direction de la planification	Moyens financiers	-	moyens financiers	10 000 000	
	Collecte des données en vue de la création d'une base sur l'aléa	Logiciel, Tablettes, ressource humaines, Ressources financières	Logiciel, 2 Tablettes, ressource humaines,	Ressources financières, 2 tablettes	3 000 000	
4.2	réalisation des cartes thématiques de risques et de l'aléa conflit communautaire	Ordinateurs, logiciels, ressource humaines, Ressources financières	logiciels, ressource humaines, Ressources financières	2 Ordinateurs	3 000 000	Une semaine
4.3	Evaluation des dégats/impact et des besoins des ménages agricoles	GPS, Logiciel, Tablettes, ressource humaines, Ressources	GPS, Ressources humaines	Ressources financières	1 500 000	

		financières				
4.4	Appui aux ménages agricoles victimes pour le renforcement de la résilience en termes de production maraîchère de contre saison ; d' élevage des espèces à cycle court, etc	ressource humaines, Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières	60 000 000	
4.5	Restauration des écosystèmes impactés par l'aléa	Plants, ressources humaines et financières	Plants, ressources humaines	Ressources financières	20 000 000	
4.6	Sensibilisations				3 500 000	
4.10						
Sous total IV					101 000 000	
V	SECURITE/DEFENSE					
5.1	Sécurisation des zones d'affrontement et des sites d'accueils, la protection du personnel intervenant et enquête	moyens roulants carburant de moyens communication ressources humaines	moyens roulants ressources humaines		PM	
Sous total V					-	
VI	SAPEURS-POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE					

6.1	Le pré positionnement des vivres et non vivres	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières (1500 ménages) Kit d'appui	40 000 000	3 mois
6.2	Prise en charge psycho-sociale des déplacés	Coût des prestations, un assistant médical, psychologue, un agent social	psychologue, un agent social	Coût des prestations, carburant (FF 100000)	4 000 000	
6.3	Informations, Education et communication	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières	3 000 000	
6.4	Evaluation des sites d'accueil	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières (35000*6+25000*2)*4 + FF: 960000	3 000 000	
6.5	Formation sur l'évaluation des pertes et dommages post-catastrophe	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières (20*35000*3) + FF: 40000	2 500 000	
6.6	Réalisation des exercices de simulation	Ressources humaines Ressources financières	Ressources humaines	Ressources financières	13 000 000	

6.7	Operations de Rondes et reconnaissances des zones touchées	Carburant, 02véhicules de liaison, 15 motos, 01 drones	Ressources humaines	01 drone	2 000 000	
6.8	Acquisition des tentes (une tente pour 10 personnes)	100	20	80	45 000 000	
6.9	Approvisionnement en eau potable aux nécessiteux.	bâches à eau	6	9	18 000 000	
6.11	Prise en charge	5 pompiers, ressources financières	5 pompiers	Ressources financières	1 000 000	
6.12	Entretien	Moyens roulants		Forfait	2 000 000	
Sous Total VI					133 500 000	
TOTAL					273 300 000	
Coordination					27 330 000	
TOTAL GENERAL					300 630 000	

Contingence 4 : Epidémies/épizooties

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT					
1.1	Acquisition du matériel de protection et de prévention	Solution hydro alcoolique, chlore HTH, pulvérisateurs ; poubelles, sac poubelle en rouleau balai serpillères thermo flash, bavettes, etc.	pulvérisateurs,	5 000 000	5 000 000	_MS /DHAB _SNU et partenaires
1.2	Acquisition du matériel et équipement de protection	Renforcement de labos et centre prise en charge en équipement	-	10 000 000	10 000 000	_MS / DGAS _SNU, COMITE LOCAL
	Positionnement du matériel et équipement de protection	Déplacement logistique des équipements	-	2 000 000	2 000 000	MS / DGAS, COMITE LOCAL
1.3	Renforcement de capacité du corps médical et des volontaires (1000)	Consultation, Prise en charge.	-	33 000 000	33 000 000	_SNU, COMITE LOCAL

1.4	Dispositif de contrôle et de tri aux portes d'entrée (frontières terrestres, aéroport)	Solution hydro alcoolique, chlore HTH, pulvérisateur, thermo flash	-		PM	_MS _SNU COMITE LOCAL
1.5	Investigation / Evaluation de la situation (COVID 19, Méningite, Choléra, AH5N1)	Communication, Déplacement logistique	-	3 000 000	3 000 000	_MS/DLM _ECD, ECR, OMS INH Autres acteurs
1.6	Investigation des gripes	Communication, Déplacement logistique		4 000 000	4 000 000	_Min. Agriculture _MS, OMS
1.7	Vaccination de la population cible exposée estimée à 20 000 si nécessaire en cas de méningite et grippe humaine	Vaccins, conservation, logistique, ressources financières	Vaccins, conservation, logistique, ressources financières	Ressources financières	3 000 000	_DSIUSR/ DI _Prestataires, Partenaires
1.8	Equiperment des centres de prise en charge	Logistique, Ressources humaines,	-		PM	_MS / DGAS _MS, OMS, Partenaires
1.9	Prise en charge des cas confirmés	Ressources financières, matérielles, médicamenteuses			PM	_DSIUSR _Prestataires _Communauté & Partenaires (OMS, OOAS, Plan International Togo...

1.10	Désinfection intradomiciliaire des cas confirmés	Carburant, Pulvérisateurs Désinfectant, Techniciens. D'assainissement, EPI	-	Carburant, Pulvérisateurs Désinfectant, Techniciens. D'assainissement, EPI	5 000 000	_Division. Assainissement. _Communauté
1.11	Inhumation digne et sécurisée des décès	Chlore HTH, sacs mortuaires et EPI, ...		Chlore HTH, sacs mortuaires et EPI,...	5 000 000	_Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base. _Communauté
1.12	Organisation des sensibilisations de proximité sur l'hygiène avec distribution des kits de désinfection et de traitement de l'eau de boisson, des masques et cache-nez	Techniciens. d'assainissement Volontaire et ASC, Kits, Chlore, Carburant et autre logistique	-	Techniciens. d'assainissement Volontaire et ASC, Kits, Chlore, Carburant et autre logistique	5 000 000	_SNIC _ECD, ECR, UNICEF, WASH et autres
1.13	Information et Education de la population avec émissions radiophoniques	_Affiches, spots _14 mégaphones, Médias		_Affiches, spots _14 mégaphones, Médias	5 000 000	_DRS _Min de la Commun et les partenaires PTF
1.14	Suivi/Supervision des activités sur le terrain et en dresser rapport	Carburant, Fourniture, motivation...		Carburant, Fourniture, motivation...	3 000 000	_DRS _Comité, Partenaires,

PHASE POST URGENCE

1.15	Poursuivre les actions de lutte (PEC, IEC, Surveillance Epid.)	Carburant, motivation	-	Carburant, motivation	3 000 000	_Prestataires de Santé et partenaires _Min. Santé
1.16	Evaluation / recherche biologique identifiant les facteurs directs de la crise/surveillance.	_Réactifs _Carburant _Fourniture		_Réactifs _Carburant _Fourniture	PM	_DRS INH-Kara
1.17	Remise en état (Désinfection, réfection et décontamination des sites)	_Réactifs _Carburant _Fourniture, motivation		_Réactifs _Carburant _Fourniture, motivation	5 000 000	_Assainissement _Comité
1.18	Elaboration et diffusion des rapports de gestion de la crise	Fourniture, motivation		Fourniture, motivation	2 000 000	_DRS
1.19	Capitalisation des leçons apprises	_Carburant _Fourniture _Prise en charge _Prestation intellectuelle		_Carburant _Fourniture _Prise en charge _Prestation intellectuelle	2 000 000	_DRS _Partenaires
	Appui à lutte contre la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA)	5000 l		5000 l	PM	
Sous-Total I					95 000 000	
II	AGRICULTURE					
1.1	Organisation et tenue des sensibilisations de la population sur les méfaits de la pandémie	carburant, pancartes, autocollants, mégaphones, véhicules	véhicules, motos, ressources humaines,	Ressources financières	4 000 000	

1.3	Commande de vaccins et déparasitants				PM	
1.4	Vaccination des animaux	véhicules, motos, carburant ressources humaines	Véhicules, motos, ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	
1.5	Abatage d'animaux et sécurisation des carcasses	Equipements d'abatage	Véhicule, motos et ressources humaines	EPI et ressources financières	10 000 000	
1.6	Vide sanitaire	Désinfectants, Pulvérisateurs, Ressources financières	Véhicule, motos et ressources humaines	Désinfectants, Ressources financières	5 000 000	
1.7	Indemnisation pour le repeuplement	Désinfectants, Pulvérisateurs, Géniteurs ou reproducteurs, carburant			60 000 000	
Sous-Total II					81 000 000	
TOTAL					176 000 000	
Coordination					17 600 000	
TOTAL GENERAL					193 600 000	

ANNEXE 2 : Equipes d'évaluation rapide

Les évaluations consistent à aller sur le terrain d'une catastrophe pour y recueillir les données chiffrées (nombre de villages touchés, estimation globale de la population affectée, les statistiques désagrégées (par sexe, par tranche d'âges ...), les personnes traumatisées, les effectifs de catégories vulnérables (femmes enceintes, les enfants ; les PVVIH, personnes présentant un handicap, personnes âgées, ...).

Les évaluations rapides sont effectuées, au cours des 24-48 premières heures suivant la survenue de la catastrophe, par des équipes d'évaluateurs pour connaître rapidement les premières tendances des victimes et des dégâts afin de permettre l'envoi des secours, des premières assistances ainsi que la mobilisation de la communauté nationale et/ou internationale.

Les catastrophes ne prévenant pas, il est nécessaire d'organiser à l'avance les équipes d'évaluation rapide ainsi que les moyens de l'exercice dont l'outil d'évaluation et la logistique (véhicules, matériels de protection, caméras, ...).

Il s'agit d'équipes multisectorielles pré-constituées relevant des structures suivantes :

- Agence nationale de la protection civile ;
- Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;
- Agriculture Elevage et Pêche ;
- Eau et hydraulique villageoise ;
- Santé, hygiène publique accès universel aux soins ;
- Action Sociale ;
- Environnement ;
- Travaux Publics ;
- Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) ;
- Corps des sapeurs-pompiers ;
- Forces de défenses et de sécurité ;
- Croix Rouge Togolaise ;
- etc.

ANNEXE 3 : Liste des contacts humanitaires de la région

LISTE DES CONTACTS HUMANITAIRES DE LA REGION DE LA KARA : PREFETS ET MAIRES

STRUCTURE	NOM & PRENOMS	TITRE & FONCTION	TELEPHONE		EMAIL
			FIXE	PORTABLE	
PREFET KOZAH	BAKALI Hèmou	26 60 10 25	26 60 61 88	90 04 23 71	
KOZAH 1	PIDABI Pawoubadi			90 02 64 24	
KOZAH 2	KABIYA Kossiwa E.			90 19 74 84	
KOZAH 3	PISSIYOU Sami Ezzo-Kudjowu			90 00 29 09	
KOZAH 4	ADOM Simféilé			91 32 91 18	
PREFET BINAH	ATABA Abalounorou	26 64 0058	26 64 00 32	90 01 80 93	
BINAH 1	BAMAZE Tchao Madja-Tom			90 04 71 75	
BINAH 2	TATANGUE Ali			90 04 67 19	
PREFET BASSAR	BONFO Faré	26 63 00 35	26 63 00 06	90 04 31 30	
BASSAR 1	GBATI Djani Lentame kokou			90 03 76 71	
BASSAR 2	ADESSONKAIN Ade-dokou			90 82 70 12	
BASSAR 3	TCHAPO kondi			90 24 45 87	
BASSAR 4	HOZO Toi			98 51 18 27	
PREFET ASSOLI	OURO-GOURO Horoumla	26 66 00 40	26 66 00 31	90 11 85 65	

ASSOLI 1	ABOU-BAKARI Salissou	Nou-Houm			90 36 85 65	
ASSOLI 2	KPELAFIYA N'na				90 11 65 98	
ASSOLI 3	ALASSANI Daouda				90 35 50 07	
PREFET KERAN	DOUTI N'Sarma Mab		26 67 00 02	26 67 00 35	90 01 79 58	
KERAN 1	SEOUTE				93 81 51 26	
KERAN 2	DATIBE Adji				90 90 59 76	
KERAN 3	N'DAH Ntcha Lapoili				90 98 29 89	
PREFET DANKPEN	Cmdt GNAKO Alowegnim		26 62 00 11	26 62 60 12	90 09 55 31	
DANKPEN 1	BEGUEM Nakodja				90 14 69 10	
DANKPEN 2	TITORA Nare Tanma				90 25 82 24	
DANKPEN 3	KOULOU N'Yobol				90 24 41 33	
PREFET DOUFELGOU	ZATO Djobo K.		26 65 00 34	26 65 00 22	90 17 08 15	
DOUFELGOU 1	TCHEMI				90 97 46 30	
DOUFELGOU 2	KOUBONOU Touni				90 71 88 97	
DOUFELGOU 3	YASSIM Abla				90 06 30 02	

LISTE DES CONTACTS HUMANITAIRES DE LA REGION DE LA KARA : DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICES REGIONAUX

STRUCTURE	NOM & PRENOMS	TITRE & FONCTION	TELEPHONE		EMAIL
			FIXE	PORTABLE	
NIVEAU REGIONAL					
Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire		Directeur Régional			
Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale		Directeur Régional			
Direction Régionale de la Santé		Directeur Régional			
Direction Régionale de l'Education		Directeur Régional			
Direction Régionale Travaux Publics		Directeur Régional			
Direction Régionale Agriculture de l'Elevage et de la Pêche		Directeur Régional			
Direction Régionale des Impôts		Directeur Régional			
Agence Togolaise de la Presse (ATOP)		Directeur Régional			
Antenne Régionale de la TVT		Chef d'antenne			
Direction Régionale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale		Directeur Régional			
Direction Régionale de l'Environnement et des Ressources Forestières		Directeur Régional			

Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement		Directeur Régional			
Inspection Régionale du Travail et des Lois Sociales		Directeur Régional			
Direction Régionale du Commerce Intérieur et de la Concurrence		Directeur Régional			
Tribunal de Première Instance		Président du Tribunal			
Direction Régionale de la Cartographie et du Cadastre		Directeur Régional			
Direction Régionale des Arts et de la Culture		Directeur Régional			
Trésorerie Régionale		Trésorier Régional			
Gendarmerie Nationale – Sokodé		Commandant de Compagnie Gendarmerie Nationale Savanes			
Commissariat de Police de Sokodé		Commissaire de la ville de Dapaong			
Détachement des Gardiens de préfecture – Sokodé		Chef de détachement des Gardiens de Préfecture de Tône			
Point focal du Haut Commissariat aux Réfugiés et à l'Action Humanitaire (HCRAH)		Président			
Station Météorologique de Sokodé		Chef de Station			
Agence Régionale de la CEET		Chef d'Agence			
Direction Régionale de la TdE		Directeur Régional			

LISTE DES CONTACTS HUMANITAIRES DE LA REGION DE LA KARA : PARTENAIRES A VOCATION HUMANITAIRE

STRUCTURE/INSTITUTION	NOM & PRENOMS	TITRE & FONCTION	TELEPHONE		EMAIL
			FIXE	PORTABLE	
PARTENAIRES A VOCATION HUMANITAIRE					
Croix-Rouge Togolaise (CRT)		Coordinateur Régional			
Organisation de la Charité pour le Développement Intégral (OCDI)		Coordinateur Régional			
PLAN TOGO PU KARA		Directeur de l'Unité de Programme			
PLAN TOGO PU KARA		Directeur de l'Unité de Programme			
RADAR		Directeur Exécutif			
RESOKA		Directeur Exécutif			

ANNEXE 4 : La liste des acteurs non étatiques

N°	Dénomination et sigle	Domaine d'intervention	Activité menée	Responsable	Adresse
1	Association d'Action pour la Promotion de la Santé Communautaire 2APSCO	Santé communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations curatives, prénatales - Accouchements assistés - Vaccinations - Planification Familiale - IEC 		
2	Association d'Appui aux Activités de Santé Communautaire 3ASC	Santé communautaire, Mutuelle de santé, SIDA, Hydraulique, Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une mutuelle de santé ; - Formation et mise à disposition des Agents de Santé Communautaire ; - Fonçage de 7 puits à grand diamètre ; - Création des comités santé dans les zones reculées ; - Formation des groupes cibles de l'ONG à la citoyenneté et à la démocratie à la base 		
3	Aide et Action A et A	Education de base, alphabétisation, parrainage, TETE	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de bâtiments scolaires ; - Fourniture d'équipement scolaires et de matériel didactique ; 		
4	Agence Régionale pour l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Enfants dans la Région des Savanes AREDEE	Droits de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> 47 enfants sont au centre de prise en charge de l'ONG dont 32 filles apprennent la couture et 15 la coiffure ; - 32 enfants réintégrés cette année (2009) ; 		
5	Couple Nature- Homme pour un Développement Autocentré ASCNA-HO	Agriculture et Environnement ; Alphabétisation, Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 26 leaders endogènes sur l'agroforesterie ; - Appui – accompagnement de 11 groupements maraîchers - Reboisement des collines de Mandièri en néré à la graine ; - Formation de 26 leaders endogènes en technique de compostage ; - Appui à la mise en place des comités Villageois de développement ; - Formation des leaders endogènes à la vie 		

			citoyenne ; - Formation et éducation civique des populations au cours des législatives de 2007.		
6	Association Togolaise pour le Développement Agricole Rural ASTODAR	Agriculture et Environnement	- Sensibilisation et formation des comités et des populations sur la conservation des eaux et des sols ; - Formations des populations sur la lutte anti-érosive ; - Appui au reboisement		
7	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben ATAPEB	Alphabétisation et traduction et production des documents ben	- Traduction de la Bible en Ben ; - Alphabétisation des apprentis des jeunes et des adultes		
8	Cooperative And Assistance for Relief Everywhere CARE	Assainissement et Eau	- Construction de latrines et forages - Renforcement des capacités		
9	Centre d'Animation Rural de Tambimongue – Ogaro CARTO	Formation agricole,	- Formation de 15 groupements en agro technique - Formation des groupements en techniques de conservation des sols et des récoltes ; - Appui organisationnel et institutionnel aux organisations de base		
10	Communication pour un Développement Durable CDD	Alphabétisation et communication pour le développement, prévention de VIH/SIDA et TETE	- Mise en place d'un centre de ressources pour la promotion des TIC. - Alphabétisation de 1024 apprenants ; - Formation technique spécifique de 400 apprenants ; - Formations des Pair Educateurs en matière de lutte contre le VIH/SIDA ; - Education civique des populations au cours des élections législatives des 2007 ; - Réalisation des trois ateliers sur la bonne gouvernance locale		
11	Comité d'Education et de	Alphabétisation et traduction	- Alphabétisation des jeunes et adultes ;		

	Formation des Adultes en Ben et Gourma CEFAB/G	documents	- Traduction des documents sur la bonne gouvernance et Ben		
12	Centre des Handicapés de Bombouaka Don ORIONE CHB Don ORIONE	Santé et éducation des handicapés, travail en faveur des enfants	- Prise en charges des personnes handicapées ; - Prise en charge des enfants malnutris ;		
13	Conseil pour un Développement Utile en Afrique CUA	Agriculture Santé Communautaire, Education citoyenne et TETE	- Renforcement des capacités des producteurs et des organisations de base (Groupements, CVD, CCD ...); - Education citoyenne des populations au cours des élections législatives de 2007 ; - Formation des populations sur les droits humains ; - Projet de Gouvernance locale en cour de réalisation dans Tandjouaré et Oti-Nord ; - Formation des femmes sur la nutrition en famille		
14	Centre Régional de l'Eau Potable et Assainissement à faible coût CREPA	Eau, santé, assainissement	- Réalisation de 13 forages ; - Réalisation de 45 latines publiques ; - Réalisation de 64 latrines familiales		
15	Groupement Agricole pour le Développement Durable GA2D	Agroforesterie, environnement	- Formation en agroforesterie ; - Sensibilisation à l'utilisation des foyers améliorés ; - Appui au reboisement familial et communautaire - Appui aux femmes dans la promotion des AGR - Lutte contre l'excision		
16	Groupe, Action pour le Développement Intégré à la Base GADIB	Agriculture, protection de l'environnement, alphabétisation, hydraulique, santé communautaire, crédit et épargne	- Conservation eau et sols - Promotion de techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols - Vulgarisation des semences améliorées - Reboisement (agro foresterie) - Construction des foyers améliorés		

			<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des cultures maraîchères - Lutte contre les violences faites aux femmes - Mobilisation des épargnes pour permettre l'accès des crédits aux femmes 		
17	Jeunesse Agricole Rural Catholique JARC	Micro finance, SIDA et TETE	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation ; - Octroi de crédit aux femmes ; - Fonçage de puits ; - Formation des paysans (culture attelée) ; 		
18	Monde des Enfants du Cœur pour l'Atténuation de la Pauvreté du Frère Rural MECAP-FR	Education, santé, épargne et crédit, travail en faveur des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des PV VIH / SIDA ; - Gestion des forages ; - Prise en charge des malades à raison de 50% ; - Promotion de la scolarisation des orphelins. 		
19	Organisation de Charité pour un Développement Intégral de l'homme ODCI	Agriculture, environnement, assainissement, infrastructure, socio-communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'agriculture durable ; - Lutte anti-érosive - Reboisement ; - Hydraulique villageoise ; - Fonçage de 22 puits à grand diamètre ; - Sensibilisation sur la citoyenneté ; - Lutte contre l'excision ; 		
20	Organisation Régionale pour la Promotion Sociale et Agricole OREPSA	Agriculture, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'agriculture durable ; - Lutte anti-érosive - Reboisement ; - Hydraulique villageoise ; - Fonçage de 22 puits à grand diamètre ; - Sensibilisation sur la citoyenneté ; - Lutte contre l'excision ; 		
21	Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'auto développement RAFIA	Environnement, alphabétisation, hydraulique, santé communautaire, crédit et épargne	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement des flancs de collines ; - Aménagement des bas- fonds ; - Structuration et organisation des communautés à la base ; - Agriculture durable. 		
22	Structure d'Appui au Développement Local SADEL	Agriculture, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Appui technique - Renforcement des capacités des organisations paysannes 		

			- Dépistage VIH / SIDA.		
23	Service Humanitaire de Développement SHD	Agriculture Hydraulique, TETE	- Forage de 12 puits à grand diamètre - Equipement de 4 centres de santé en énergie solaire (frigo et éclairage) - Création de 36 fosses fumières avec des crédits agricoles		
24	Structure Institutionnelle de Recherche- Action aux Initiatives de Base SIRAI B	Agriculture, actions culturelles, Epargne et crédit, Santé et TETE	- Construction des latrines écosanes en partenariat avec CREPA dans le cadre du projet SCB - Appui à l'éducation des enfants démunis - Appui aux groupements agricoles en partenariat avec BRS – TOGO - Appui à l'insertion sociale des personnes handicapées		
25	Trax – Togo TRAX- TOGO	Agriculture, environnement	- Conservation des sols - Promotion des activités génératrices des revenus - Appui au PV VIH/SIDA - Fonçage des puits à grand diamètre		
26	Croix Rouge Togolaise (CRT)	Secours et Urgence	- Elaboration d'un plan de contingence - Formation des secouristes d'urgence et chefs d'équipe - Organisation des opérations de distribution de secours de vivres et de non vivres - Campagne du test de dépistage du VIH - Marketing social de distribution de préservatifs - Animation des émissions radiophoniques - Sensibilisation sur les vaccinations des enfants et des femmes enceintes - Formation et animation des clubs des Mères		

